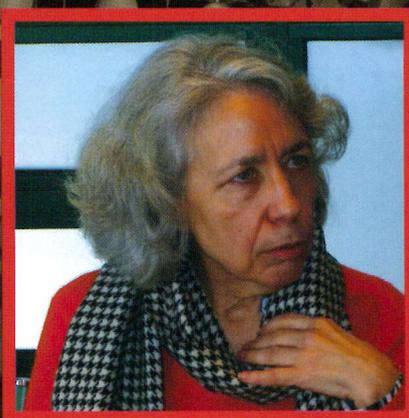


REVUE
DU CONSEIL
REGIONAL
DE L'ORDRE
DES
ARCHITECTES
N° 63
Mai 2014
6 €
ISSN : 1240-2486

A U V E R G N E
ARCHITECTURES

CLERMONT-FERRAND
**Le nouveau
pôle dentaire
d'Estaing**

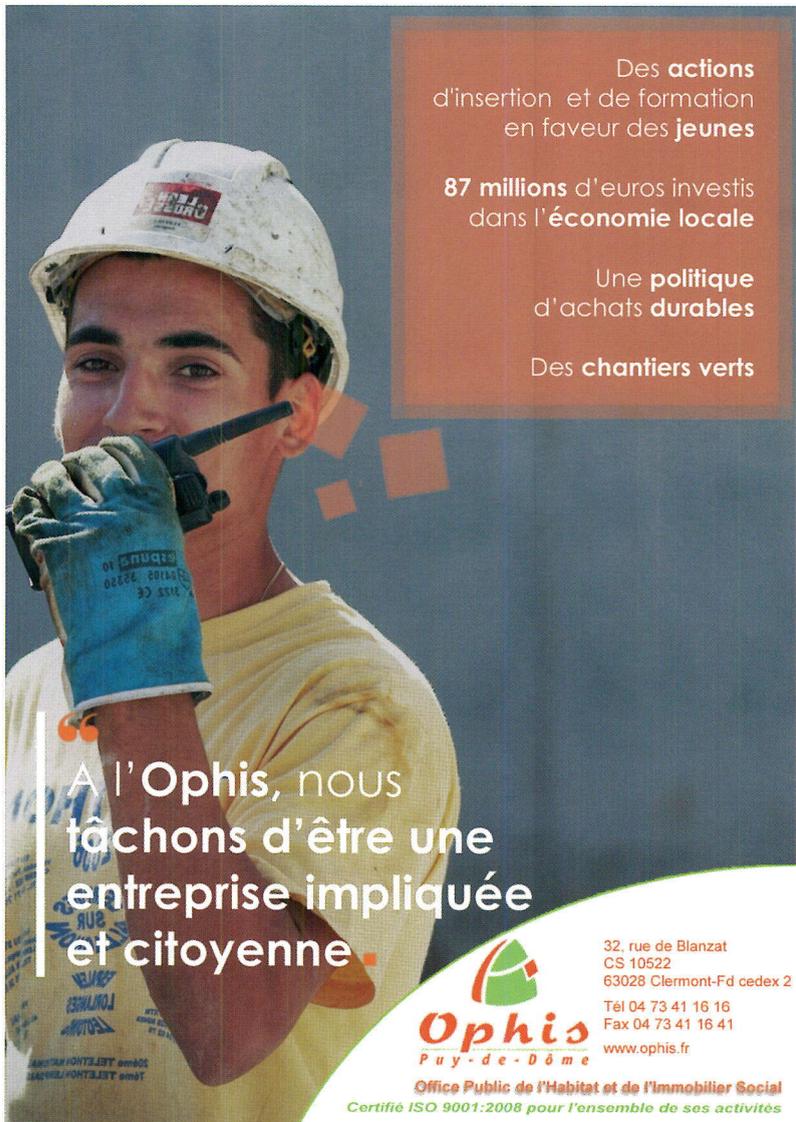
PORTRAIT
**Les assemblages
de Barbiéro**



DOSSIER

**Architectes
et logement
social**

Catherine Jacquot, nouvelle présidente de l'Ordre national des architectes.



Des actions d'insertion et de formation en faveur des jeunes

87 millions d'euros investis dans l'économie locale

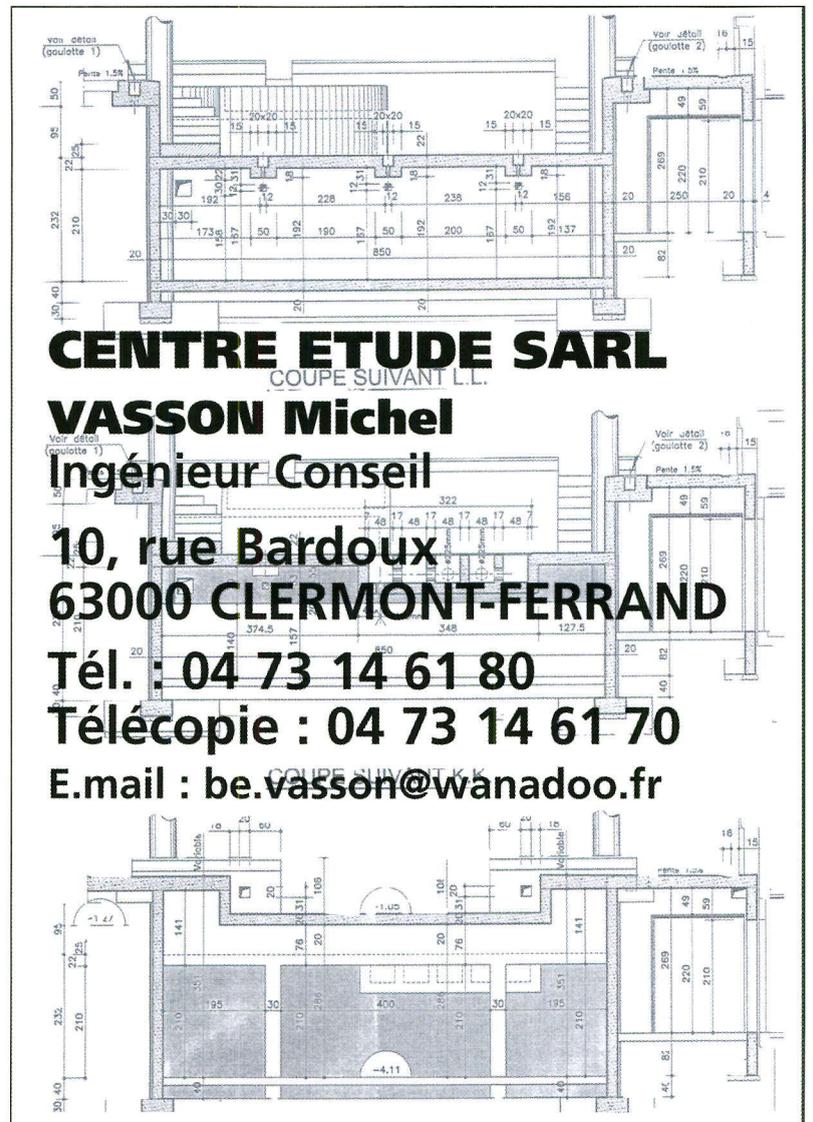
Une politique d'achats durables

Des chantiers verts

Al'Ophis, nous tâchons d'être une entreprise impliquée et citoyenne.

Ophis
Puy-de-Dôme
Office Public de l'Habitat et de l'Immobilier Social
Certifié ISO 9001:2008 pour l'ensemble de ses activités

32, rue de Blanzat
CS 10522
63028 Clermont-Fd cedex 2
Tél 04 73 41 16 16
Fax 04 73 41 16 41
www.ophis.fr



CENTRE ETUDE SARL
COUPE SUIVANT L.L.

VASSON Michel
Ingénieur Conseil

10, rue Bardoux
63000 CLERMONT-FERRAND

Tél. : 04 73 14 61 80
Télécopie : 04 73 14 61 70
E.mail : be.vasson@wanadoo.fr

COUPE SUIVANT K.K.

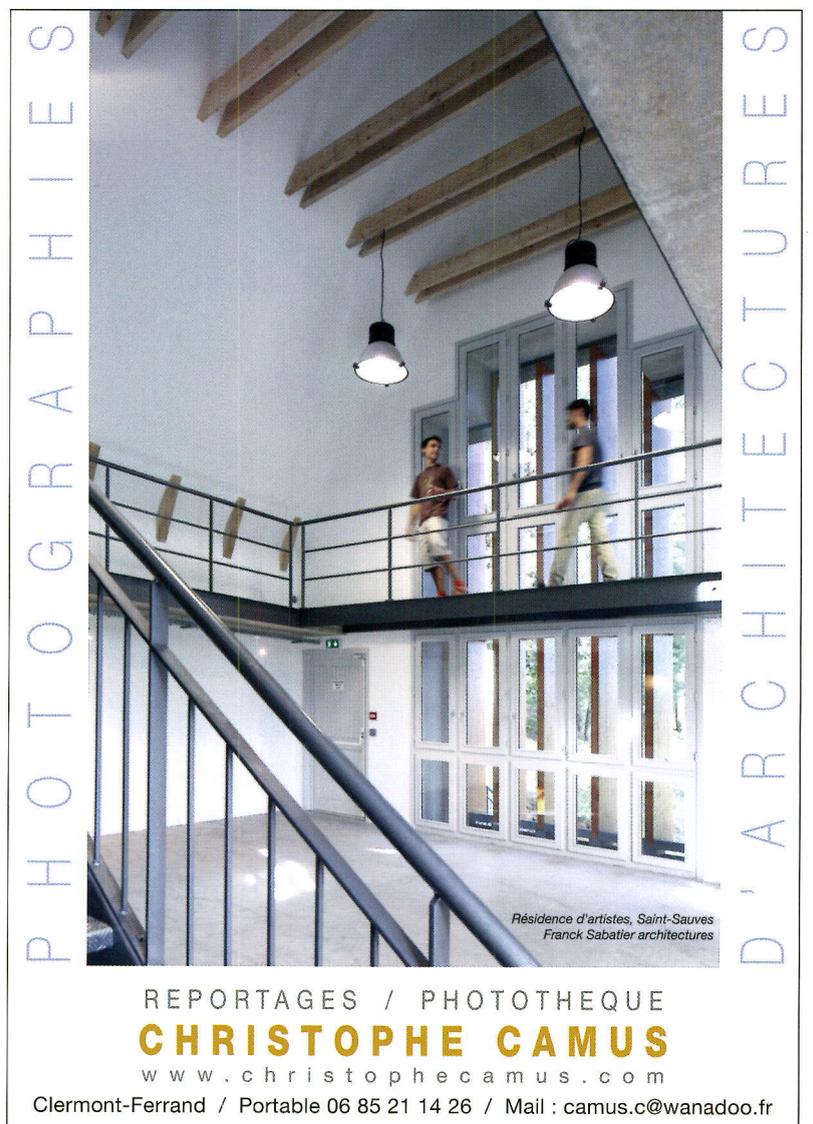


- Maîtrise d'oeuvre - AMO
- Ingénierie générale bâtiment
- Direction de travaux
- OPC - Programmation
- BET cuisines de collectivité

ZAC de l'Artière - 10 Rue Beau de Rochas
BP 413 - 63110 BEAUMONT CDIS

- Tél : 04 73 28 01 01
- Fax : 04 73 28 03 30

site : www.distecingenierie.com
mail : distec@distecingenierie.com



PHOTOGRAPHIES

D'ARCHITECTURES

Résidence d'artistes, Saint-Sauves
Franck Sabatier architectures

REPORTAGES / PHOTOTHEQUE
CHRISTOPHE CAMUS
www.christophecamus.com
Clermont-Ferrand / Portable 06 85 21 14 26 / Mail : camus.c@wanadoo.fr

5

conseil de l'ordre

- Commissions et tables rondes
- 6 et 7 juin 2014 : les architectes ouvrent leurs portes

6

maison de l'archi

- En juin, les journées d'Architectures à vivre
- Archi&toile
- Une balade à Pantin

ENSACF

- Agnès Barbier nouvelle directrice
- Nouvelle revue : /cf. est née

8

actualités-brèves

- Labo dédié aux volcans : Un jeu de volumes
- Crèche sur le campus des Cézeaux : La vie se déroule autour du patio
- Pont-du-Château : Un complexe polyvalent par Rudy Ricciotti
- Le nouvel âge du cinéma
- Aurillac : Reprise des fouilles à Saint-Géraud
- Disparition d'Hans Hollein, l'architecte de Vulcania
- Restructuration du collège Monnet : Une écoconstruction respectueuse de l'environnement
- Un bâtiment "signal" pour l'écoquartier de Trémonteix à Clermont-Ferrand

12

actualités

Le nouveau pôle dentaire d'Estaing

La revue du
Conseil
régional
de l'Ordre
des
Architectes
d'Auvergne

www.archi-auvergne.org

ordre@archi-auvergne.org

Édition :
Ordre des Architectes
Région Auvergne,
40 bd Charles-
de-Gaulle
63000
Clermont-Ferrand.
Tél. 04 73 93 17 84
Fax. 04 73 93 17 22
www.archi-auvergne.org
**Directeur
de la publication :**
Bruno Reyne

Rédacteur en chef :
Roland Ondet

Comité de rédaction :
Jean-Claude Collet/
Christine Descœur/
Claude Maitrias/
Anne Montrieu/
Joëlle Lechuga.

Conception-réalisation :
De Bussac
Créations imprimées
IMPRIM'VERT
www.groupeprouin.fr
Avec la participation
de Vice Versa pour la
réalisation graphique,
de Denis Couderc,
et Michel Renaud
pour la rédaction

Photos :
Christophe Camus
(sauf mention contraire)

Publicité :
De Bussac /
Agri-Centre
04 70 02 53 53

Dépôt légal :
2^e trimestre 2014
ISSN : 1240-2486

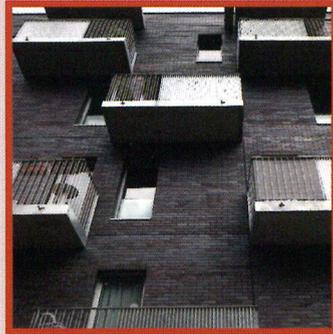


Photo : Christophe Camus

s o m m a i r e

14

Clin d'œil

Retraite et complot

livres

- **Le Théâtre sans fin**
- **Clermont-Ferrand, patrimoine et architecture**

15

entretien

- **Avec Catherine Jacquot, nouvelle présidente de l'Ordre national des architectes :** "La profession attend des réponses claires."



Photos : Christophe Camus



16

portrait

Les assemblages de Barbiéro

17

dossier

Architectes et logement social

- Un vaste programme en faveur du logement social
- Résidence "La Lunetière" à Beaumont (Puy-de-Dôme) : Une implantation en "peigne"
- Brives-Charensac (Haute-Loire) : Balcons de luxe en bord de Loire
- Bernard Auby : "Le logement social doit s'intégrer au patrimoine"

26

observatoire

- L'observatoire des concours dans la région Auvergne
- Carnet

Le montant des honoraires de l'équipe qui avait été classée première aurait dû être déclaré anormalement bas."

Voilà ce que nous pourrions lire dans les médias durant les mois à venir car cette descente inexorable des honoraires vers les abysses met en péril la bonne exécution des marchés de maîtrise d'œuvre et par là même des deniers publics.

Il est du devoir des acheteurs publics de détecter ces offres anormalement basses, de les dénoncer et de les écarter. Les risques encourus par la maîtrise d'ouvrage publique sont multiples d'après la note de la Direction des Affaires Juridiques :

- Risque financier car l'équipe qui a volontairement sous-évalué sa rémunération essaiera par tous les moyens de se faire octroyer des prestations complémentaires.

- Risque de défaillance de l'équipe retenue qui nécessitera une nouvelle consultation et un retard conséquent sur l'opération.
- Risque de qualité car le prix ne correspond pas à la réalité économique.
- Risque de travail dissimulé (sous-traitant non déclaré, stagiaires non rémunérés, salariés insuffisamment déclarés ou sous-payés...) qui engage la responsabilité de l'acheteur public.
- Risque juridique pour l'acheteur public qui ne satisfait pas à ses obligations de mise en concurrence et d'égalité d'accès au marché public. Alors comment détecter une offre anormalement basse ?

e n j e u

**La commune de
Toujours-sur-Argens
condamnée à verser
une importante
indemnité à l'équipe
de maîtrise d'œuvre
classée seconde.**



En premier lieu, l'acheteur public doit jouer un véritable rôle de maître d'ouvrage.

Outre la définition claire de son projet en termes de programme, de coût des travaux et d'exigences du cahier des charges, il devrait estimer la rémunération et le temps à passer de l'équipe de maîtrise d'œuvre. Il devrait réaliser un travail qualitatif et quantitatif en amont, gage de sa qualité de Maître d'ouvrage garant des deniers publics.

Ce travail légitime lui permettrait de détecter que l'offre de telle ou telle équipe de maîtrise d'œuvre est largement inférieure à son estimation, à la moyenne des offres de tous les candidats ainsi qu'au barème indicatif proposé par la Mission Interministérielle pour la Qualité des Constructions Publiques. Il pourrait comme cela rejeter l'offre anormalement basse et légitimer son choix (après avoir demandé toute explication quant à la nature de l'offre du candidat moins-disant).

MAIS il n'en reste pas moins que l'acheteur public qui doit choisir une équipe de maîtrise d'œuvre pour concevoir, étudier et réaliser un bâtiment ne devrait pas utiliser le critère de prix pour orienter et légitimer son choix. Je rappelle que le poids économique des honoraires de maîtrise d'œuvre représente moins de 2% de la vie d'un bâtiment sur 20 ans, alors que son architecture marquera les esprits et la vie des administrés pendant plusieurs générations. Ce qui peut se concevoir pour acheter des stylos ou des feuilles de papier ne peut être admis pour l'achat d'une prestation qui crée de l'Architecture, aussi faible soit sa superficie.

Bruno Reyne,
Président de l'Ordre des Architectes

Pour vos
 Totems - Banderoles - Décors de véhicules
 Enseignes - panneaux
 Stands - PLV - Signalétique - ...

Signalez-vous!

Avec **GDAO**

Tél. 04 73 62 62 69 - Fax 04 73 62 65 11 - www.gdao.fr - gdao@gdao.fr
 Les Pérouses - 63540 Romagnat

EUCLID
 INGENIERIE

BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES BATIMENT
 TOUS CORPS D'ETAT :

Génie civil : Structure béton, structure acier, structure bois.
Fluides : Chauffage, climatisation, ventilation, traitement d'air, plomberie-sanitaire, fluides médicaux, énergies renouvelables.
Electricité : Courants forts et faibles, réseaux informatiques.
Economie de la construction : Métier, établissement de pièces écrites.
V.R.D. : Voirie et Réseaux Divers, aménagements extérieurs.
C.S.S.I. : Coordination des Systèmes de Sécurité Incendie.
O.P.C. : Ordonnancement, Pilotage et Coordination.
H.Q.E. Haute Qualité Environnementale.
 Cuisines collectives - Buanderie

10, rue Becquerel BP 123
 63110 BEAUMONT
 Tél. 04 73 26 79 60 - Fax 04 73 27 68 77
contact@euclid-fr.com
www.euclid-fr.com

EXECO

Économiste de la construction
 Coordination des Travaux

agence.execo@orange.fr **04 73 96 86 97**
 78bis, rue de Brioude - 63500 ISSOIRE

INGENIERIE
Louis Choulet

Génie énergétique - Electricité - Environnement

BET CHOLET : 36 ans d'expérience et la réalisation de nombreux bâtiments dans les domaines les plus variés.

BET CHOLET : 42 ans de réflexion et d'expérience sur la maîtrise de l'énergie et de l'environnement.

BET CHOLET : une équipe d'ingénieurs et techniciens motivés et passionnés, une équipe de 35 personnes attachées et ancrées à leur région : l'Auvergne.

11, rue de la Gantière - 63000 Clermont-Ferrand - Tél. : 04 73 28 60 50 - Fax : 04 73 28 20 87
 2, rue Borda - 75003 Paris - Tél./Fax : 01 48 04 91 19
louis.choulet@betchoulet.fr

Jordi MARTINET

Economiste de la Construction

j.martinet@outlook.fr

Mobile sur toute la région Auvergne

5, route de Montmarault
 03210 SOUVIGNY **06 84 20 47 67**

BUREAU D'ÉTUDES
 STÉPHANE NIGGLI

38 Rue Niel
 63100 Clermont-Ferrand
 Tél. : 04 73 91 93 93
 Fax : 04 73 91 93 94
 Mail : sarles2n@orange.fr
WWW.CS2N.FR

nodal
 bâtiment - synthèse - exécution

Bureau de dessin en bâtiment D.A.O./C.A.O.
 Documents graphiques : Architecture, Fluide, Scénique, Structure, VRD, Images...

Bureau d'études de synthèse - 2D et 3D
 Missions de Synthèse Technique, Tout Corps d'Etat et Synthèse Architecturale

86, rue Pierre Estienne - ZAC La Pardieu - 63000 Clermont-Ferrand
 Tél. : 04 73 27 61 88 - Télécopie : 04 73 28 08 50 - Email : nodal@nodal-bat.fr
 Site internet : www.nodal-bat.fr

betmi s.a.s.

Bureau d'Etudes Techniques

Béton armé - Charpente bois - Charpente métallique

15, avenue des Frères Montgolfier - Zac des Ribes - 63170 Aubière
 Tél. : 04 73 26 05 48 - Télécopie : 04 73 27 24 42
 E-mail : bet.betmi@wanadoo.fr

Des commissions ciblées et des vendredis de l'industrie

Le nouveau Conseil de l'Ordre a mis en place plusieurs commissions de deux types, travaillant d'une part sur le juridique et d'autre part sur la communication. Dans une volonté d'améliorer la communication entre confrères, l'Ordre a créé deux outils nouveaux.

Le premier est dénommé les "Vendredis de l'industrie", qui sont conçus selon le principe suivant : un vendredi par trimestre, entre 12 et 14 heures, des industriels de la construction viennent présenter à l'Ordre

leurs dernières nouveautés. La première édition a eu lieu le 1^{er} février dernier : une dizaine d'architectes sont venus s'informer sur les innovations en matière de rénovation thermique.

« L'intérêt de ces manifestations est de proposer aux architectes, en deux heures, de rencontrer d'un seul coup cinq industriels ; pour des jeunes profes-

sionnels, en particulier, c'est un gain de temps très apprécié », explique le président Bruno Reyne. *« Cela nous permettra aussi de recentrer les "18-20" sur des sujets traitant plus précisément d'architecture, ou de questions juridiques et réglementaires. »* D'autre part, il est envisagé de délocaliser certains "18-20" sur les départements périphériques, en commençant par le Cantal.

Second outil : l'organisation de tables rondes

La première a eu lieu le 28 mars, seulement entre architectes dans un premier temps, sous forme d'une table ronde sur les questions de fond de la pratique professionnelle, du coût de la construction et du dumping sur les honoraires. Cette réflexion pourra être abordée ensuite, sous la forme d'une deuxième table ronde, avec les bureaux d'études, puis enfin avec la maîtrise d'ouvrage.

Enfin, pour ce qui concerne la communication en direction du grand public et des institutions, une commission s'est attachée à développer le dialogue avec les syndicats d'immeubles, en commençant justement sur le thème de la rénovation thermique : *« Elle se présente comme un marché important dans les années à venir, et il ne faut pas que notre profession passe à côté »,* insiste Bruno Reyne. Ce travail se développe en lien avec l'Union des syndicats de l'immobilier (UNIS), le CINOV (Fédération des syndicats des métiers de la prestation intellectuelle, du Conseil, de l'Ingénierie et du Numérique), l'ADHUME et l'ADIL. Auvergne Architectures reviendra régulièrement sur le travail de ces différentes commissions.



**ARCHITECTES !
CET ÉVÈNEMENT
EST FAIT POUR
VOUS !**

Remplissez notre formulaire
en ligne pour vous inscrire
jusqu'au 15 avril 2014



6 et 7 juin 2014 : les architectes ouvrent leurs portes

L'idée a le mérite de la simplicité : pour faire découvrir ce métier, quoi de plus efficace que de mettre sous les yeux de chacun les lieux où les architectes exercent ?

Leurs agences, leurs lieux de travail : c'est là que les professionnels seront, dans tous les sens du terme, les mieux placés pour le présenter et l'expliquer... La preuve en a été faite l'an dernier, lorsque l'Ordre régional d'Aquitaine a expérimenté une opération "portes ouvertes" au grand public dans les agences d'architectes. Une cinquantaine d'entre elles ont joué le jeu, et plus de 80 % se sont déclarées après coup satisfaites de cette initiative. La manifestation a pris une ampleur nationale, et cet élargissement va lui offrir une audience médiatique bien plus importante. L'ambition, à terme, est qu'elle devienne annuelle. La mutualisation entre régions des moyens de communication permet de réduire les coûts du plan mis en œuvre au niveau national, puis décliné dans chaque région. Celui-ci prévoit notamment que chaque agence participante puisse s'équiper d'un "kit" personnalisable. Les professionnels intéressés en Auvergne – ils étaient déjà une vingtaine en début d'année – peuvent s'informer auprès de l'Ordre, par courriel à ordre@archi-auvergne.org
Inscriptions sur le site
www.portesouvertes.architecte.org

Rectificatif

Dans notre n° 62, une erreur nous a fait omettre le nom de Didier Allibert parmi les nouveaux membres élus au Conseil régional de l'Ordre. Didier Allibert est architecte au Puy-en-Velay (43), tout comme le trésorier Bernard Lion.



**Les 17 et 18 janvier,
la Maison de l'architecture
organisait une découverte
en deux jours
de la ville de Pantin.**

Une balade à

Au nord-est de Paris, la ville de 54 000 habitants est traversée d'ouest en est par le chemin de fer Paris-Strasbourg et le canal de l'Ourcq, là où se constitua sa zone industrielle. Ainsi coupée en deux, Pantin cherche son centre et s'avère terriblement intéressante par la richesse de ce tissu industriel, embourgeoisé au fil du temps mais encore très présent.

Situé en marge du parc de La Villette, le long du périphérique, le chantier de la Philharmonie de Jean Nouvel est dantesque. La salle de spectacle – une grosse pomme de terre si l'on en croit la maquette – est planquée sous une colline paysagère qui domine La Villette au nord, et s'ouvre au sud par un grand plan incliné le long de la Cité de la musique de Portzamparc. Un immense portique-écran, comme une lame de couteau fichée dans cette colline, perpendiculaire au périphérique, affichera la programmation.

La promenade commença vraiment à l'entrée de la ville avec les bâtiments en briques rouges de Chemetov, les immeubles de logements de Kalisz, Devillers, Perrotet, Vabre et autres, avant la visite du Centre national de la danse. Le bâtiment de Jacques Kalisz (1965), à l'origine une cité administrative en béton brut, fut racheté par le ministère de la Culture. En 1997, sa rénovation était réalisée par Antoinette Robain et Claire Guieysse. Leur travail extrêmement respectueux et terriblement efficace tirait parti d'un système de circulation absolument malcommode, mais parfait pour sa nouvelle destination : la preuve en fut donnée le soir par un spectacle de danse contemporaine, parcourant les salles et rampes de circulation qui ont trouvé leur véritable vocation.

Etonnant, non ?

Le samedi, Mme Geneviève Michel, conservateur du patrimoine, accompagnait le groupe aux anciens Grands Moulins de Pantin, énorme usine

maison
de l'architecture



Auvergne

**Les grands
moulins
de Pantin /
Architectes :**
Reichen
& Roberts

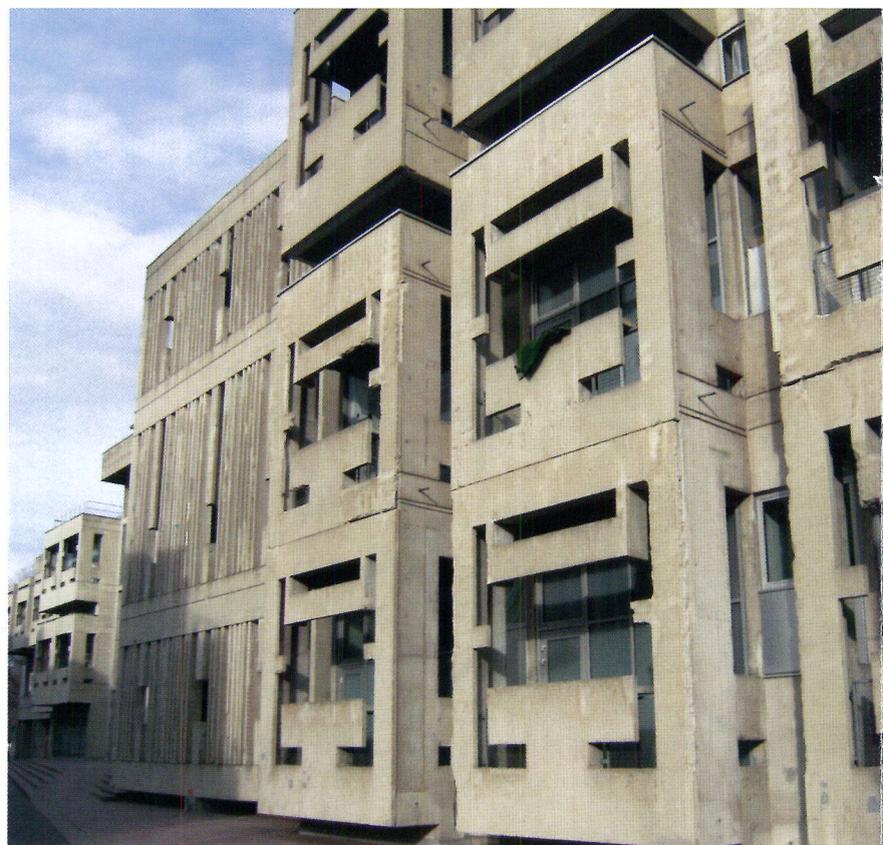
En juin, les journées d'Architectures à vivre

La 14^e édition des journées d'Architectures à vivre se tiendra du 13 au 15 juin et du 20 au 22 juin 2014 dans toute la France, avec le soutien de nombreux partenaires dont le réseau des Maisons de l'architecture. Le principe reste le même : le grand public peut visiter un certain nombre d'ouvrages de tous types – neufs ou réhabilités, agrandis ou réaménagés – avec le meilleur des guides : l'architecte des lieux. En 2013, la manifestation a attiré 22 000 personnes pour découvrir 450 réalisations. Inscriptions et informations sur le site www.journeesavivre.fr

Archi&toile

C'est à l'automne seulement que reviendront à l'affiche les soirées Archi&toile, chacune proposant les projections de plusieurs films sur un thème donné. La commission ad hoc de la Maison de l'architecture a d'ores et déjà quatre thématiques en vue.

D'abord celle de "l'eau dans la ville, vivre avec l'eau" (5 décembre) ; deux autres se rapprochent davantage de l'architecture "traditionnelle" avec le logement collectif (10 octobre), d'une part, et d'autre part le logement individuel (7 novembre). Une soirée Habitat est envisagée en partenariat avec le Festival Traces de vies (24 au 30 novembre). Enfin, une soirée "Le Corbusier, figure patrimoniale" est à l'étude, dans le cadre d'un partenariat avec l'EN-SACF (24 novembre). Toutes ces dates ne sont pas encore définitives.



Pantin



Le centre national de la danse
Architectes : Kalisz / Robain et Guieysse

transformée par Reichen & Roberts en bureaux dans les années 1980. Puis, à l'est de la ville, découverte d'une opération de logements sociaux de Fernand Pouillon, bâtie en pierre de taille et marbre, et très ordonnée autour d'un jardin : de l'avis d'un expert, « elle tient encore drôlement bien la route ». Au passage, étapes sur le chantier de la Maison des savoir-faire – mi-neuve, mi-réhabilitée par Pascale Guedot dans de vieux ateliers –, et à l'ancienne manufacture des meubles Louis, devenue des logements sociaux.

En route, hommage à Pierre Desproges – ce Pantinois a laissé son nom à une rue, ou plutôt une venelle – avant le retour au canal de l'Ourcq où les magasins construits en 1928 par la chambre de commerce pour décharger les péniches à l'entrée de Paris seront bientôt réhabilités. Passage devant les économats de l'armée, les ateliers de cosmétiques Bourjois, et fin de promenade à la luxueuse galerie Thaddaeus Ropac, marchand d'art contemporain autrichien, nichée dans une ancienne chaudronnerie.

Ce qu'ils n'ont pas vu : l'ancienne plus grande fabrique d'allumettes de France, l'ex-manufacture des tabacs, les usines Motobécane (aujourd'hui maison Hermès). Ni l'ex-usine de phares Marchal, ni la piscine de l'architecte Auray qui était en 1935 le fils du maire, à une époque sans code des marchés publics... « C'était quand même une rudement belle escapade, conclut notre expert, on débarque dans un lieu inconnu, et après 24 heures on le quitte à regret... »

ENSACF

Agnès Barbier nouvelle directrice

Agnès Barbier a été nommée directrice de l'École nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand par décret du ministère de la Culture et de la Communication (J.O. du 12 mars 2014). Elle occupait le poste de DRAC adjointe de la région Auvergne, chargée du développement culturel et de l'action territoriale, après y avoir été conseillère depuis 1996, en charge de la politique de la ville et des fonds européens.

Après des études d'arts plastiques et de bibliothéconomie, Agnès Barbier, 52 ans, a commencé sa carrière comme documentaliste à l'École nationale supérieure de création industrielle au Musée national d'art moderne, à la Bibliothèque nationale et à l'École nationale supérieure des beaux-arts de Paris. Parallèlement, elle a entretenu une activité de rédaction d'articles sur l'art contemporain et de secrétaire de rédaction pour les Cahiers de psychologie de l'art.



/cf. est née nouveau titre à l'ENSACF

La fin de l'année 2013 a été marquée par la parution de /cf. revue de l'école d'architecture de Clermont-Ferrand.

Un rêve d'imprimeur : la nouvelle revue publiée par l'ENSACF, dénommée /cf. la revue de l'école d'architecture de clermont-ferrand, déploie ses feuilles bien remplies en huit cahiers A 4, soit 168 pages au total (en un seul foliotage, bonne idée), insérés dans une chemise qui se déplie elle-même en poster de 60 x 80 cm... Le lecteur en prend plein les yeux, car les illustrations et les couleurs ne manquent pas dans /cf. Quant aux textes, là aussi l'abondance de biens ne nuit pas : avant-propos et interviews d'architectes (Dominique Perrault et Jacques Lucan sont à l'honneur), panoramas de chantiers (notamment celui de la future école à Sabourin) et de métiers, parcours d'étudiants de tous pays, critiques, concours et séminaires, croquis et photos, projets et mémoires... Rien n'y manque de tout ce que l'on peut imaginer des activités qui font vibrer une école d'architecture, et même de ce que l'on n'imaginerait pas – comme un précis de conjugaison des verbes "béton armé" et "maîtriser d'œuvre", par exemple. Cinq étudiants ont travaillé à la prémaquette, et douze étudiants de master 1 ont donc ardemment "bétonarmé" cet ouvrage, avec le concours de onze enseignants et intervenants. N'oublions pas Amélie Flamand, Géraldine Texier-Rideau et Rafaël Magrou qui l'ont de concert "maîtrisé d'œuvre", le dernier cité en contant la genèse dans les premières pages. L'objectif est que cette publication soit annuelle, noble ambition à l'heure où l'ENSACF accueille une nouvelle directrice qui a déjà beaucoup œuvré pour le livre en Auvergne.

Diffusé par l'ENSACF, et téléchargeable sur inscriptions sur le site www.clermont-fd.archi.fr



UN LABO DÉDIÉ AUX VOLCANS : UN J

Reconnu sur le plan international, le laboratoire clermontois Magmas & Volcans (LMV) intégrera d'ici à 2015 un bâtiment à la hauteur de sa réputation sur le campus des Cézeaux. Les travaux réalisés dans le cadre d'un partenariat public-privé, représentent un investissement de plus de 13 millions d'euros. Il s'agit d'une étape majeure pour la recherche publique en Auvergne.

L'implantation du laboratoire au cœur du campus devient un enjeu véritablement urbain, car le site est une ville par sa taille. Demain, l'université va évoluer, se développer. Il faut donc préserver des réserves foncières, qui serviront plus tard à d'autres équipements. C'est le cas, ici, avec un espace entièrement libre qui sépare le bâtiment du pôle de biologie. Le projet vient renforcer les grands axes de composition des Cézeaux et prévoit une façade animée, aux volumes variés et dynamiques, signal identifiable de loin sur la voie de desserte principale. Le laboratoire est ainsi calé, au nord, sur l'alignement de Polytech et des pôles de physique et de biologie, pour marquer un grand front bâti.

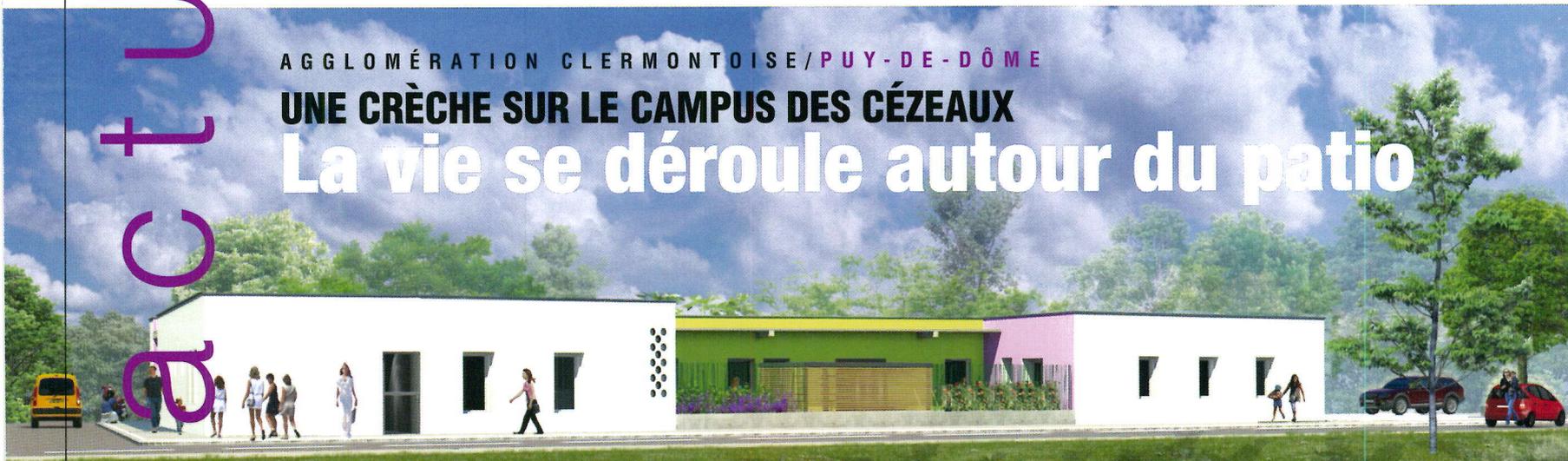
Architectes : Groupe-6 (Paris, 75 / Grenoble, 38)
Mandataire du groupement PPP/GCC : entreprise générale
Coût des travaux : 13,3 M € HT

Deux ensembles principaux composent le programme : un pôle tertiaire et administratif, tourné vers l'enseignement, l'accueil, le partage des savoirs, et un pôle technique, à la fois lieu d'expérimentation et de recherche, mais aussi univers un peu étrange des laboratoires, peuplé d'appareils inconnus, de données inaccessibles et protégées. Le projet exprime ces deux parties avec des volumes bien identifiés. Un bâtiment ouvert, vitré en rez-de-chaussée, avec une inflexion de la façade, elle-même bordée d'encadrements un peu déhanchés, comme de grands yeux écarquillés, conduit les visiteurs à l'entrée.

Les laboratoires sont abrités dans un bâtiment plus bas, surligné par les bandeaux de fenêtres offrant une vision continue sur l'extérieur et une grande souplesse dans l'évolution des locaux. Le projet s'appuie sur l'opposition entre un socle sombre au rez-de-chaussée et des façades claires à l'étage. Un contraste simple et fort, animé par les lignes obliques, douces et dynamiques, qui ceignent le bâtiment, évoquant la géométrie étonnante d'un synclinal et d'un anticlinal. En façade, les vêtements métalliques sont choisis pour leur qualité esthétique, leur pérennité et leur facilité d'entretien. Un éclat de couleur venant rehausser de loin en loin la sobriété et l'élégance de la polychromie.

UNE CRÈCHE SUR LE CAMPUS DES CÉZEAUX

La vie se déroule autour du patio



EU DE VOLCANES

Deux ensembles principaux composent le programme : un pôle tertiaire et administratif, tourné vers l'enseignement, le partage des savoirs, l'accueil, et un pôle technique, à la fois lieu d'expérimentation et de recherche, mais aussi univers un peu étrange des laboratoires. Le projet exprime ces deux parties avec des lieux bien identifiés.

AU CŒUR DE LA ROCHE

Le master « Recherche magmas et volcans » de l'université Blaise Pascal bénéficie d'un rayonnement mondial. Ses étudiants – une quarantaine au total – viennent de partout. Clé de la réussite ? L'internationalisation du master, grâce, en partie, au laboratoire auquel il est rattaché. C'est dans ce laboratoire d'excellence à la réputation mondiale que les élèves suivent leur stage de fin d'année. Six mois pendant lesquels ils expérimentent et mettent en pratique ce qu'ils ont appris, l'échantillonnage de morceaux de roche ou la simulation de production de lave.

A l'entrée ouest du campus et à proximité d'une résidence étudiante, la future crèche accueillera une quarantaine d'enfants répartie en deux unités.

A dossée à une zone pavillonnaire, au nord, avec un mur aveugle en béton brut recouvert d'ampélopsis, la crèche regarde le campus, au sud, et donne sur le mail principal qui traverse cette « ville » étudiante. Elle est entourée de constructions aux styles et aux échelles différentes. Autant dire que le site ne présente aucune unité volumétrique ni architecturale. Il fallait aussi tenir compte du terrain très étroit, de forme triangulaire et d'une surface de 1630 m². L'équation n'était pas simple.

La crèche se développe de plain-pied, sur un peu plus de 1000 m², autour d'un patio ouvert sur le campus,

avec un accès pour les parents et les enfants, côté ouest, où se trouvent les bureaux. A l'opposé, sont prévus la cuisine et les locaux techniques, afin de dissocier clairement la partie destinée à l'accueil du public de celle réservée au personnel. Le plateau se décompose ainsi en deux unités de vie, pouvant recevoir vingt enfants chacune, avec des espaces de jeu, des dortoirs et un espace technique se greffant sur une entrée commune.

Hormis les portes d'entrées, en aluminium laqué gris, les menuiseries extérieures seront en PVC blanc, de la même couleur que les trois façades. Pour le patio, en revanche, les architectes ont retenu des teintes lumineuses et colorées : un enduit vert anis au sud, un autre jaune clair à l'est et un enduit rose pour le mur

situé à l'ouest, le même qui sera appliqué sous l'auvent de l'entrée. Au centre du patio prennent place les jeux d'enfants. Les architectes ont aussi prévu un potager et un jardin de la biodiversité afin de permettre aux enfants des activités extérieures et instructives, séparant la crèche du monde extérieur.

Architecte : Philippe Moinard
(Clermont-Ferrand, 63)
Mandataire du groupement PPP
GCC (63)

PONT-DU-CHÂTEAU / PUY-DE-DÔME

Un complexe polyvalent par Rudy Ricciotti

Avec le complexe culturel et sportif de Pont-du-Château confié à l'architecte Rudy Ricciotti, associé à l'agence ADquat, l'enjeu est de réunir en harmonie trois espaces : deux salles, de sport et de spectacle, reliées par un espace polyvalent. Le site qui s'étend le long de la voie ferrée Clermont-Thiers, à proximité des services techniques de la commune,

est naturellement pentu d'est en ouest. Plutôt que de tenter de « composer avec le pavillonnaire néo-régional au nord, en parachutant un objet architectural (...) avec la certitude que toute discussion avec son environnement sera vaine », la conception vise à un « enfouissement optimisé » : avec deux volumes rectangulaires simples en béton anthracite, le bâti traversé par deux failles marquant les accès doit se fondre dans la végétation, en évitant surtout de nuire au panorama de la chaîne des Puys. L'opération de 4 233 m² sera réalisée en quinze mois de travaux, qui ont commencé fin mars.

Architectes : Agence Rudy Ricciotti (Bandol, 83) ; architectes d'opération : ADquat (Dominique Gendre, Nathalie Deyrat, Olivier Amblard, Marc Faget, Clermont-Ferrand 63)
Maître d'ouvrage : Ville de Pont-du-Château et Clermont Communauté
Coût des travaux : 7,97 M d'€ HT



ISSOIRE / PUY-DE-DÔME

Le nouvel âge du cinéma

Entièrement rénové par le cabinet Atelier 4, le cinéma d'Issoire dispose désormais de salles bien équipées et confortables. Les architectes ont fragmenté le projet pour l'intégrer aux immeubles du centre-ville.

Avec 409 places, réparties en trois salles, et un hall d'accueil de 127 mètres carrés, le nouveau complexe ne pouvait plus tenir dans le volume ancien. L'extension oblige à déborder sur l'espace public disponible, créant une nouvelle organisation de la place, dans un rapport d'échelle plus convivial avec le tissu urbain existant. « Le parti architectural doit expliquer son inscription dans une époque et par là-même s'exprimer dans un acte contemporain, souligne au préalable l'architecte Jean-Jacques Erragne, du cabinet Atelier 4. Il n'en demeure pas moins qu'il puisse comporter une dimension contextuelle dans la continuité et le respect du passé. Tout projet donne l'occasion de confronter les époques, l'architecture devenant une écriture du temps. »

Architectes : Atelier 4, Jean-Jacques Erragne, Jean-Louis Pourreyron, Philippe Tixier (Clermont, 63)
Maître d'ouvrage : Mairie d'Issoire
Coût des travaux : 1,72 M € HT

Pour tenir compte du programme sans rompre avec le tissu existant, l'architecte a fragmenté le projet. Telle une sculpture, le nouveau volume de la salle à créer totalement opaque, en partie enterré pour limiter sa hauteur, a donc été prévu sur l'espace disponible, dans le prolongement du cinéma ancien. Dans ce scénario urbain et architectural, le platane centenaire est préservé et participe à l'ambiance de la place. En contrepartie, le nouveau hall d'accueil s'exprime par

une grande façade vitrée longitudinale, dont l'éclairage nocturne met en scène l'équipement et ses abords. La transparence de l'espace « symbolise le passage entre deux mondes, la réalité extérieure et le monde virtuel et onirique du cinéma. » La simplicité du volume de la salle et la texture lisse des parois marquent l'identité du nouveau bâtiment, dans un esprit contemporain. Surmontant la partie vitrée du hall, une peau ajourée en acier Corten, obtenue par découpe numérique, rappelle les persiennes des immeubles dans le centre ancien. La minéralité du volume de la nouvelle salle, l'utilisation de matériaux à forte matité, dans des coloris sobres, jouant avec l'environnement immédiat, tisse un lien avec l'architecture traditionnelle. Les toitures terrasses créées reçoivent un traitement minéral de teinte gris clair, afin que les façades et les toitures se confondent, formant un seul volume. L'intégration du projet tient ainsi dans cette expression minimale de la forme et dans cette économie de matière et de couleur.

AURILLAC / CANTAL

Reprise des fouilles à Saint-Géraud

À Aurillac, le projet de restructuration de l'îlot contigu à l'église Saint-Géraud prévoit la construction de 60 logements et de surfaces commerciales et tertiaires, au cœur du centre ancien (agence Metafore, maître d'ouvrage Logisens ; voir Auvergne Architectures n° 61, juillet 2013). Il a été suspendu après la découverte d'importants vestiges archéologiques. Certains remontent seulement au XVII^e siècle, mais beaucoup d'autres – des stèles funéraires, chapiteaux et bases de colonnes – sont clairement d'époque moyenâgeuse et issus de l'ancienne abbaye (XI^e-XI^e). Plus encore : les archéologues ont découvert des tessons d'époque gallo-romaine, qui renvoient peut-être aux prémices de la fondation de la ville. Les intempéries ont provoqué l'interruption des fouilles jusqu'au printemps. Pour l'architecte du projet Patrick Reygade, « il va bien sûr y avoir un certain retard, mais je ne suis pas forcément pessimiste pour l'avenir : le résultat des fouilles est si riche qu'il peut générer une vraie dynamique culturelle, qui sera bénéfique au projet. » On en saura plus au début de l'été, après la tranche complémentaire de fouilles demandée par le maître d'ouvrage.

DISPARITION D'HANS HOLLEIN, L'ARCHITECTE DE VULCANIA

A quelques jours de l'ouverture de Vulcania, Hans Hollein (1934-2014), architecte autrichien, nous avait accordé un long entretien pour le numéro spécial d'Auvergne Architectures (Hors-série n° 29 daté d'octobre 2002), consacré à la naissance de ce « nouveau volcan ». « Je n'ai jamais imaginé un seul instant que le projet de Vulcania pouvait répondre au schéma traditionnel d'un musée, insistait-il. Je le voyais plus comme une sculpture. » Tout avait été dit, ou presque, dès 1994. Le hall d'entrée, le Jardin volcanique, la vue du cône, qui a suscité tant de polémique, datent de cette époque. Il ne s'est pas éloigné de ses premiers croquis que certains jugeaient pourtant inachevés, voire approximatifs.

« Tout est architecture », avait-il écrit pour la revue Bau en 1964. Ses incursions théoriques l'ont amené à être considéré comme l'une des figures de proue du postmodernisme, tentative de libérer le langage architectural des préceptes trop rigoristes de la modernité. Hollein a un passé prestigieux dans le domaine des musées. Il laisse derrière lui de nombreuses réalisations aux États-Unis, au Pérou, au Japon, en Russie, en Allemagne, en Arabie saoudite et aussi en Chine. Architecte, urbaniste, designer et scénographe de grandes expositions, metteur en scène de théâtre, critique et artiste, il avait reçu notamment le Pritzker Prize, l'équivalent du prix Nobel en architecture, en 1985, et le Chicago Award en 1990.

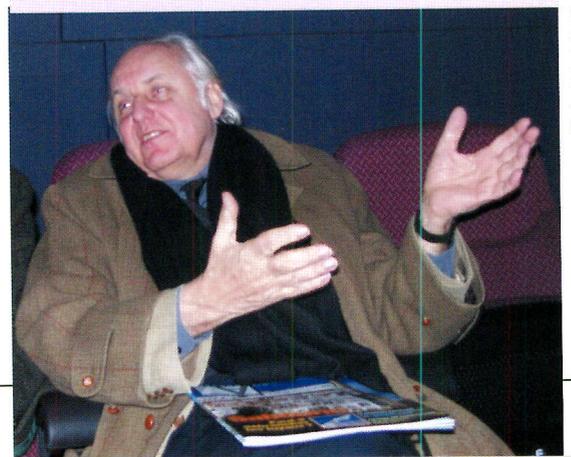


Photo : Roland Ordet

RESTRUCTURATION DU COLLÈGE MONNET UNE ÉCOCONSTRUCTION RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT

Plus que de simples travaux de réaménagement et de remise à niveau, le résultat final consiste à donner un nouvel horizon à cet équipement, celui du Sancy, confient les architectes.

Cet environnement est alors une source, une ressource pour apporter du sens à ce lieu d'enseignement, d'apprentissage et de vie. La création d'un grand parvis pour marquer l'entrée du collège Antoine-Grimoald Monnet et la recherche de vues ouvertes sur le panorama magnifique du massif du Sancy marquent cette ambition. Des murets en pierre rappellent le bourg ancien de Champeix et soulignent la topographie de la commune. Ils deviennent des « guides » qui invitent les élèves à cheminer et à entrer dans cet établissement, construit en 1972, où d'importants travaux d'aménagement et d'agrandissement viennent d'être réalisés.

Les deux bâtiments existants n'étaient plus adaptés pour recevoir des élèves de plus en plus nombreux. Trois extensions ont donc été programmées, portant sa capacité d'accueil à 450 élèves, répartis en 16 classes. La rénovation de ce collège a consisté également à agrandir le restaurant scolaire et à créer un nouveau CDI et un foyer. A partir des formes cubiques dont ils ont hérité, les architectes ont recherché une unité en les transformant grâce à une peau en mélèze non traité, qui joue avec des effets de grandes fenêtres et de filtres. Elle réunit les différents volumes et permet d'améliorer efficacement les questions d'isolation et de générer une forte capacité thermique de l'enveloppe. Le stationnement a été traité en aire verte perméable pour l'eau. Tout cela concourt à une écoconstruction respectueuse de l'environnement.

Architectes :

MTA / Marcillon Thuillier architectes (Clermont, 63)

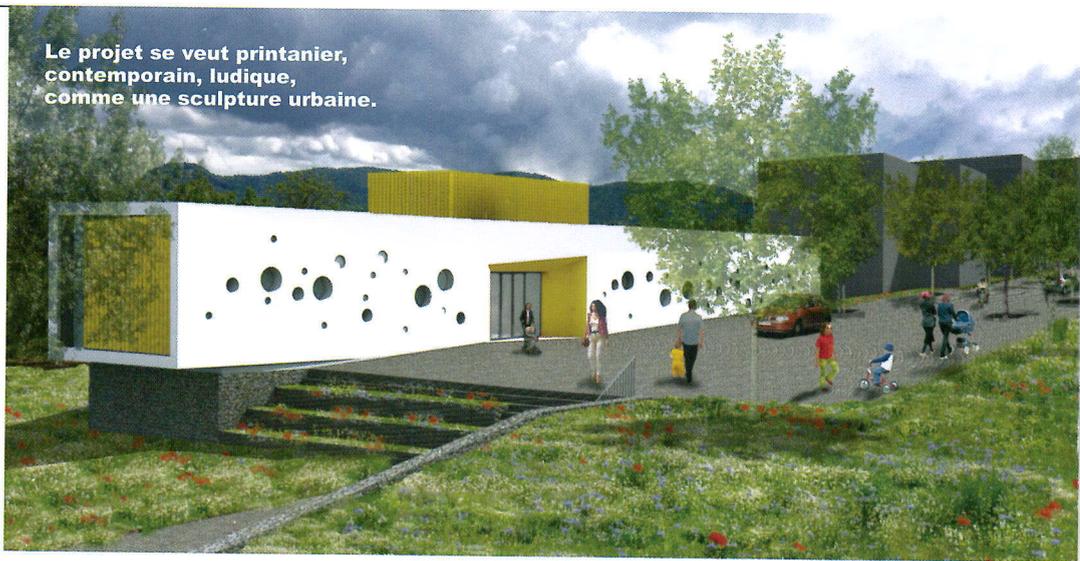
Maître d'ouvrage :

Conseil général du Puy de Dôme

Montant

des travaux : 6,17 M € HT

Le projet se veut printanier, contemporain, ludique, comme une sculpture urbaine.



Un bâtiment "signal" pour l'écoquartier

Premier équipement public de l'écoquartier, « Les petits bouts » s'inscrit dans une démarche de haute qualité environnementale. Une structure multi-accueils pour les enfants de trois mois à trois ans à Trémonteix.

D'une capacité de vingt places, la huitième structure multi-accueils de Clermont-Ferrand se déploie sur 240 m² et étoffera, d'ici un an, un écoquartier en devenir. Accessible par un mail semi-piéton et protégé par un écran de verdure, ce nouvel équipement destiné aux jeunes enfants sera « contemporain et ludique », soulignent Anne Montrieu et Vincent Brugerolles, les deux architectes. Son implantation permet d'établir un lien entre les futurs logements et la « plaine sportive » tandis que la façade arrière, ouverte sur la cour, orientée sud-ouest, sera protégée à la fois des vents, du cheminement piéton et du regard des habitants. Le programme comprend une grande salle d'activités et deux dortoirs pour les enfants, des vestiaires, un local pour les poussettes, un office pour réchauffer les plats..., l'intimité de la cour étant assurée sur le côté ouest par un écran composé de locaux destinés à stocker les jeux et les outils pour les espaces verts.

Largement vitrées, les pièces principales ouvriront vers le parc constitué de quelques arbres remarquables qui seront conservés. Un léger porte-à-faux à l'est, reposant sur un socle en béton habillé de murs en gabions, élance le bâti

dans le paysage et amorce la continuité urbaine avec les équipements sportifs. Au nord, la façade principale est ponctuée de hublots de tailles différentes, qui rythment la partie visible depuis l'esplanade, tels des « petits bouts », pouvant servir de logo et de charte graphique pour toute l'identité visuelle de la structure. Les effets d'ondulation et de perforation du bardage en métal ajouré ou composite pour l'enveloppe du bâti induisent d'infimes jeux d'ombre et de lumière, sortes de bruissements chromatiques, qui rendent « vivantes » les façades. Ainsi la silhouette du bâti émerge pour affirmer son statut d'équipement public, au cœur des programmes de logements.

Modeste dans sa volumétrie, mais facilement identifiable par son langage architectural et graphique, le projet prévoit une toiture végétalisée, pour affirmer une continuité avec les plantations existantes, intégrant cette cinquième façade dans le paysage et permettant une gestion efficace des eaux pluviales. Seul un édicule, au-dessus de l'entrée, renfermant tous les réseaux techniques, traité avec un bardage en métal doré, comme le pignon est, tranche avec l'horizontalité du bâtiment. L'utilisation de bardages clairs pour les façades renforce le contraste avec les opérations de logements dominés par le bois et une enveloppe sombre.

Architectes : Anne Montrieu (Chamalières, 63), Vincent Brugerolles (Clermont-Ferrand, 63)

Maître d'ouvrage :

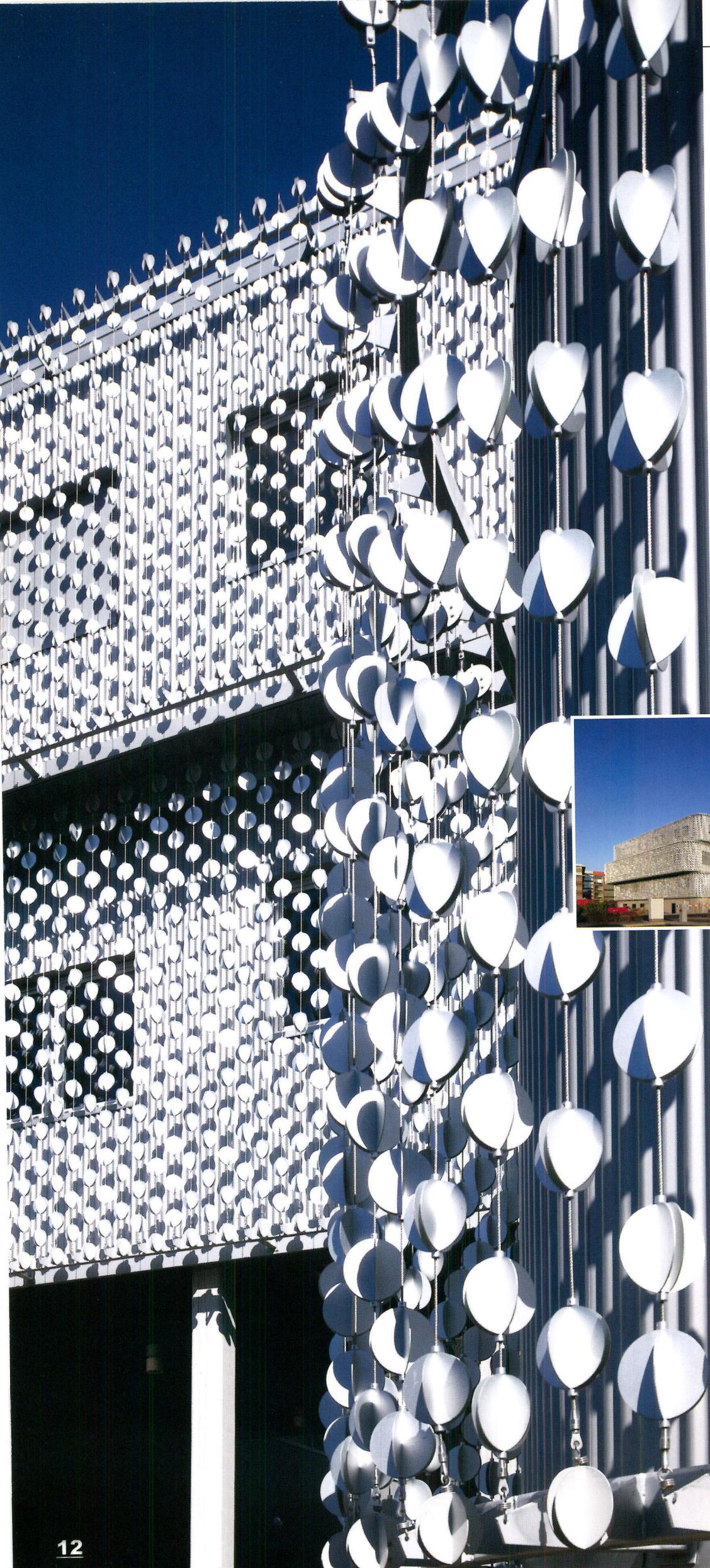
Logidôme

Coût des travaux : 0,57 M € HT

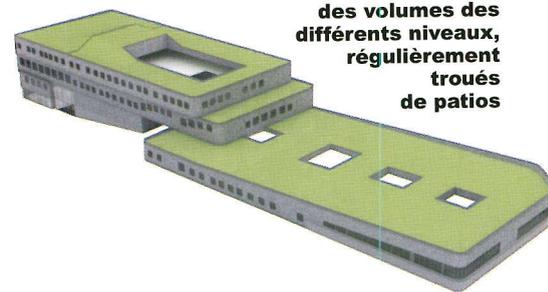


Precision

Dans le n° 62 d'Auvergne Architectures, l'article concernant la réouverture de l'Opéra-théâtre de Clermont-Ferrand annonçait un montant des travaux de 18,1 millions d'euros TTC auxquels s'ajoutait le coût des aménagements de scène et des sièges. En réalité, cette somme inclut les sièges et les aménagements.



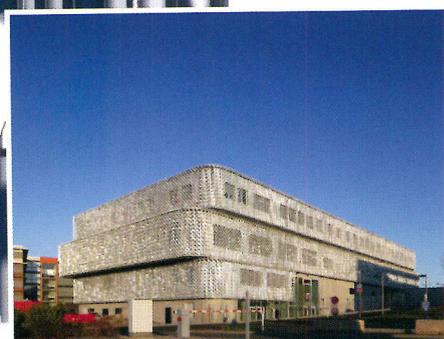
Les architectes ont joué sur le "débranchement" des volumes des différents niveaux, régulièrement troués de patios



C'était la dernière étape du transfert vers le site d'Estaing des activités médicales de l'ancien Hôtel-Dieu : le pôle dentaire clermontois s'est installé au début 2014

Le nouveau

dans le nouveau bâtiment qui s'élève à l'est du CHU d'Estaing, près de l'avenue de la République qui relie les centres anciens de Clermont et de Montferrand.



Le nouveau pôle de l'ouest

Conçu par l'architecte parisien Philippe Gazeau, le nouveau pôle dentaire réunit l'UFR d'odontologie de l'université d'Auvergne et le centre de soins dentaires du CHU. Il s'est fait connaître bien avant sa construction par l'image de « ruban continu » de son enveloppe métallique. Cette trame de résille inoxydable (voir encadré) vise à constituer une « silhouette fluide », réunissant dans un même mouvement enveloppant tous les volumes inhérents aux différentes fonctions du nouvel ensemble – lequel s'élève de plain-pied au sud, et au nord jusqu'en R+3, plus un niveau enterré ou semi-enterré, soit 10 000 m² utiles.

Deuxième élément fort du parti architectural : la disposition de ces volumes, créant une sensation de « débranchement dynamique » qui persiste sous l'enveloppe métallique globale. Le bâtiment s'élève sur un

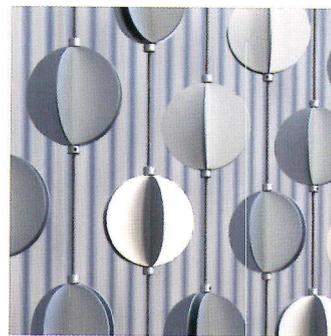
UNE RÉSILLE À DOUBLE FONCTION

L'enveloppe en résille métallique est disposée devant les baies vitrées, à 50 cm des ouvertures ou des façades elles-mêmes habillées d'un bardage en acier laqué ondulé, dont la teinte varie du gris au doré selon le temps et la lumière. La résille a un double rôle : une protection solaire et aussi une protection visuelle. Sur un filet en inox d'une trame d'environ 20 cm, chaque nœud de la trame est une sphère d'aluminium extrudé. En s'éloignant du bâtiment, s'accroît l'impression d'une façade écaillée. Ces sphères ne sont pas identiques : au niveau R+1 de l'UFR, leur diamètre est plus important pour accentuer les jeux d'ombre devant les ouvertures.



À l'intérieur du hall d'accueil et de tout le bâtiment, les plafonds offrent une gamme à la fois monochrome et variée

dépendante, dans l'axe du bâtiment du CHU, le CSD fonctionne ainsi en lien direct avec le service de chirurgie maxillo-faciale qui occupe la dernière aile du "peigne" du CHU – la galerie prévue entre les deux bâtiments n'a cependant pas été réalisée. Intérieurement, un hall d'accueil distribue les différents espaces : les urgences, une zone logistique et un petit laboratoire près de l'entrée, seize boxes pour étudiants ainsi que ceux des praticiens titulaires, un bloc chirurgical et des espaces de circulation et d'attente.



Les sphères d'aluminium qui composent la résille l'animent en permanence

"Touche finale" du nouveau secteur hospitalier clermontois

pôle dentaire d'Estaing

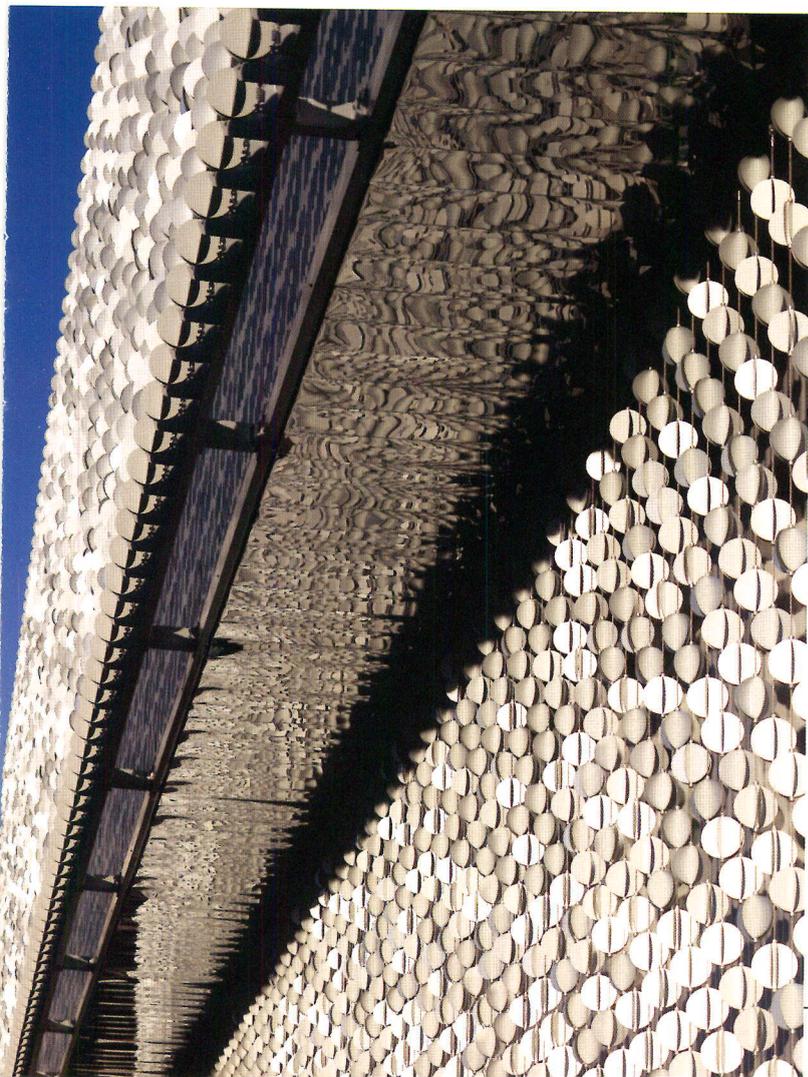
socle partiel en béton brut, posé sur le terrain en légère déclivité sud-nord, sous la forme de plateaux légèrement décalés entre eux.

« Deux projets en un », explique le maître d'œuvre : « une architecture suffisamment forte et présente pour constituer un front bâti cohérent, une façade principale en extension du CHU d'Estaing. » Cette conception permet d'identifier clairement chacune des deux entités constituant

le bâtiment, tout en les réunissant « architecturalement et urbainement ».

Une suite de patios

Occupant le seul rez-de-chaussée, sur la partie sud et donc culminante du site, le centre de soins (CSD) est ainsi clairement repérable depuis l'hôpital et alentour, avec sa toiture traitée en végétalisation plus dense que sur le reste de la couverture du côté de l'UFR. Doté d'une entrée in-



Les façades du nouveau pôle attirent le regard comme un immense mobile métallique

Tout l'espace, avec des hauteurs généreuses sous un plafond en bacs métalliques, est scandé par trois patios, l'éclairage zénithal fournissant une ambiance intérieure agréable basée sur des déclinaisons de teintes vertes. En réalité, le CSD possède un niveau supplémentaire enterré ; il abrite les vestiaires du personnel (une centaine de personnes, dont 70 chirurgiens-dentistes) et des locaux techniques, reliés à une galerie logistique depuis l'hôpital.

Béton brut et circulations spacieuses

Du côté de l'UFR, l'entrée principale et officielle de la nouvelle "fac dentaire" est située à l'est, sur la rue de Braga. Le hall d'entrée est un espace traversant à double hauteur, qui offre l'accès au volume "majeur", celui du grand amphithéâtre de 400 places. Tout autour bat le cœur de la vie universitaire : administration et foyer au niveau bas, bibliothèque, salle multimédias et bureaux des enseignants en partie haute – par où l'on accède directement à l'amphi-

théâtre lorsqu'on arrive du CHU. Les circulations sont organisées autour du centre du bâtiment : un très large escalier, ouvert et couvert, est encadré de deux ascenseurs qui desservent tous les niveaux depuis le hall. De vastes dégagements traités en mezzanine permettent d'absorber les flux importants et de gérer les attentes devant les espaces collectifs d'enseignement et de travail. Tous les murs intérieurs restent en béton brut ou très légèrement lasuré, les panneaux de plafonds jouant sur une palette du noir au gris clair. Le dernier niveau de l'UFR abrite ses deux laboratoires de recherche Dido (odontologie clinique) et de l'Inserm.

Architecte : Agence Philippe Gazeau (Paris, 75)
Maître d'ouvrage : Rectorat de l'académie & CHU de Clermont-Ferrand
BET : ingénierie : Technips TPS (Paris, 75) ; économiste : DOM.e (Availles en Châtelleraut, 86) ; acousticien : Alhyange (Paris, 75) ; façades : Arcora (Paris, 75) ; contrôle : Véritas (Cournon d'Auvergne, 63)
Coût des travaux : 18,6 M € HT

actualité



Il y a quelque temps, mon ami Dominique, qui commence à se faire vieux, avait des idées de retraite – un coup de spleen sans doute dû à une journée difficile – il se pose des questions sur la liquidation de sa retraite et fait le tour des caisses susceptibles de contribuer au bien-être de ses vieux jours.

Reconstitution de carrière et tout le toutim. Il faut dire qu'il a eu une carrière compliquée, ça lui fait donc pas mal de sites à aller visiter, pour comprendre l'étendue de la problématique.

Ses doigts l'amènent donc tout naturellement sur le site de l'AGIRC & ARCCO, à la rubrique "vous souhaitez demander votre retraite complémentaire".

Jusque là tout va bien. Mais là, il déchant, cela paraît moins simple qu'il ne le pensait.

L'avertissement encadré en tête de page donne le ton :

"Avant de Agenda item le Formulaire, Read attentivement lès informations suivantes."

Il poursuit sa lecture :

"Qui est concerné ? Sur il s'agit Uniquement des personnes Qui remplissent les conditions lès versez demandeur leur retraite complémentaire (à titre personnel et non au titre d' pension de réversion juin).

Vous êtes DANS this situation if you remplissez les conditions d'lés Age et AVEZ l'intention de cesser TOUTE ACTIVITÉ DANS LES salariés mois six (sauf en cas de retraite progressive)"

Il y a toutefois un avertissement :

"If you nir remplissez PAS CES conditions, MAIS QUE VOUS souhaitez obtenir les informations, please Vous adresser A la vôtre caisse de retraite ous au Cicas Votre sélection de département. If you your PRENEZ retraite avant 60 ans Parce Que vous AVEZ commencer très jeune ous Travailler au Quebec Vous êtes lourdement handicapé, vous certifiez n'avez PAS BESOIN de remplir this form. C'EST caisse de retraite your ous le Cicas Votre sélection de département Qui prendra contact w ith Vous".

... C'est vrai que cela paraît évident...

Mais quelle est la marche à suivre ?

"Complétez le formulaire de la page suivante. Remplissez le attention w ith that AFIN BNO puissions déterminer la situation exacte your.

Fr Fonction des informations transmises, Nous préciserons Vous: lès conditions according to your reaitte complémentaire lesquelles sérum calculée. LES Coordonnées de Votre institution de Retraite ous du Cicas compétents de verser départementales Votre Étudier your demande.

Une fois l'organization déterminer, il ne Vous resera ainsi Qu'a valider votre demande de retraite."

Tout est à lavement, et la bafouille se conclut : "verser en savoir plus, Suivez CE privilège" À ce niveau, mon pauvre Dominique pète un plomb, à 20 h 17, il m'envoie un e-mail désespéré :

"Je pense que si on continue à délocaliser tout et n'importe quoi, je me demande qui pourra bientôt remplir les futurs imprimés des demandes de cartes d'identité et passeports, nous deviendrons tous des "sans-papier" !

Et quel architecte pourra remplir les prochains PCMI ou DT !"

Il est carrément au fond du trou, et tremble à la perspective que nous devenions tous des sans-papiers. Sa sagacité naturelle lui a bien sûr fait comprendre qu'il s'agissait d'une mauvaise traduction, vraisemblablement délocalisée dans un pays d'Extrême-Orient, et faite à partir d'un anglais mâtiné de moldo-slovaque, qui n'avait pour finalité que de nous asservir.

Je réponds par un mail enthousiaste pour le rassurer, en surjouant un peu, tel qu'on le fait pour calmer un enfant effrayé par un orage, tout en étant dans le fond un peu inquiet :

"Mais OU à tue find this document ? I veu le privilège pour l'accédé. !!!!"

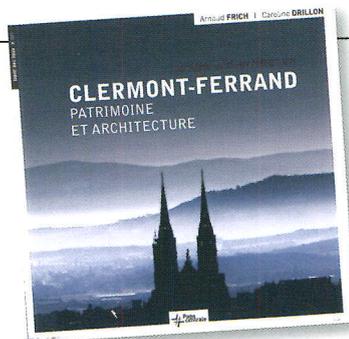
Histoire de faire celui qui partage ses préoccupations (de vieux) et s'intéresse à la question de la retraite complémentaire, sans insister sur le caractère aléatoire de la traduction, pour minimiser le truc ...

Après tout, la mondialisation fait de plus en plus partie de notre quotidien, et plutôt que de se raidir bêtement et résister aussi héroïquement que vainement, comme un ministre du Redressement productif, il vaut mieux s'adapter, louvoyer, et essayer de tirer le meilleur (ou le moins mauvais) parti de la situation.

En fait, les choses se sont arrangées. Il y a sans doute quelque part des gens qui veillent à nos destinées et qui agissent en sous-marin pour contrecarrer ces tentatives mondialisatrices insidieuses, orchestrées sournoisement par les grandes puissances du profit.

La manœuvre a été enrayée, elle ne s'est pas encore ressentie sur les imprimés CERFA, tel que le craignait ce pauvre Dominique. Même le site de l'AGIRC & ARCCO est rentré dans les rangs.

Mais restons en éveil, ne relâchons pas notre attention, la bête est tapie à l'affût, en attente de la prochaine occasion...



Clermont-Ferrand patrimoine et architecture

Les images d'Arnaud Frich, qui s'est notamment fait connaître par ses œuvres de photographie panoramique, ponctuent avec bonheur les textes de Caroline Drillon, lesquels tissent le fil d'une longue promenade franco-anglaise dans la cité clermontoise – les deux textes courent côte à côte.

Les clichés de qualité, pour la plupart déployés en pleine page, sont souvent traversés d'une inspiration moderne bienvenue ; la promenade est plaisante et l'inventaire qu'elle nous offre des richesses patrimoniales de la ville toujours intéressant, même s'il est déjà connu et forcément incomplet : c'est la loi du genre. En y consacrant deux ou dix fois plus de pages, jamais on ne pourra "tout dire" de cette ville ni d'une autre.

Regrettons cependant que dans la partie "De la préhistoire à la Révolution", le temps ait manqué au point de ne pouvoir consacrer une ligne à Montferrand : outre son église et ses remparts, ses seuls hôtels particuliers "pèsent" largement autant que ceux de Clermont (qui ont droit à 12 pages) dans la corbeille patrimoniale des deux cités décrétées ville unique en 1630 – ainsi que l'auteur le rappelle pourtant en introduction. On n'atteint d'ailleurs Montferrand qu'à la fin de l'ouvrage, par le biais de divers bâtiments dont ceux de l'Aventure Michelin et du Conseil régional d'Auvergne : le regret se mêle d'irritation devant l'absence de citation de leurs architectes respectifs. Ceux du musée d'art Roger Quilliot sont nommés (l'un d'eux avec une faute d'orthographe), mais quant à la Jetée, le Polydôme et la Coopérative de mai, la place de Jaude, le CHU et le pôle dentaire d'Estaing, la future ENSACF de Sabourin ou le campus RDI de Michelin, tous sont logés à la même enseigne de l'anonymat. Cette ignorance des maîtres d'œuvre contemporains sème le doute jusqu'au titre même de l'ouvrage : n'est-il encore une fois d'architecture patrimoniale qu'au moins centenaire ?

Par Arnaud Frich (photos), Caroline Drillon (textes), Remy Comte et Olivier Perez (traduction) ; éditions Pages centrales, 2014, 150 pages, 29 euros

Le Théâtre sans fin

Avec une solide expérience dans l'architecture des lieux de culture et notamment dans la restauration de théâtres – de Clermont-Ferrand et Aurillac jusqu'à Saint-Petersbourg –, Xavier Fabre se penche sur le cas du théâtre Molière, rénové par les agences Fabre/Spellier et BauA.

Havre de la scène nationale de Sète et du bassin de Thau, ce très beau théâtre à l'italienne, construit en 1904 par Antoine Gour, est alors assez innovant, notamment avec son plateau de scène de 12 x 16 m. « Les salles à l'italienne ont longtemps été reniées comme des lieux de la bourgeoisie, plus que du théâtre », explique l'auteur. Elles demeurent pourtant et d'abord des scènes toujours aussi attractives, entre autres grâce aux effets un peu magiques d'entouragement et d'étagement, qui construisent et favorisent le fonctionnement d'une communauté des spectateurs. La mémoire y joue son rôle aussi, non pas dans le sens d'un devoir de conservation mais au contraire pour « construire de l'oubli » : c'est pourquoi « il faut faire rejouer, sans cesse, les vieux théâtres, jusqu'à l'usure, qui constituent des salles de "répétition" au sens complet du terme. » En bref, « le théâtre

ça bouge », c'est pourquoi l'on doit périodiquement se soucier d'aider ce phénix à renaître : en 110 pages de textes, plans et photos, histoire à suivre du « parcours parallèle d'une aventure culturelle et d'un chantier complexe ».

Le Théâtre sans fin, par Xavier Fabre, éditions Actes Sud/collection l'Impensé, septembre 2013, 18 euros



Entretien avec
Catherine Jacquot,
nouvelle présidente
de l'Ordre national
des architectes.

Les architectes attendent des réponses claires



Photo : Roland Ondet

Révision du seuil de recours à l'architecte, retour aux groupements de commandes et aux typologies standardisés, avenir des CAUE : la présidente a profité de son passage à Clermont pour rappeler le rôle de la profession dans notre société, alors que plusieurs dossiers, discutés en ce moment, pourraient modifier l'acte de construire.

Connaissant bien Clermont et l'Auvergne pour y venir depuis plusieurs années en tant qu'architecte conseil de l'Etat auprès de la Drac¹, nommée par les ministres de la Culture et du Logement, Catherine Jacquot a donné son avis sur de grands équipements culturels prévus dans la région. Elle a travaillé aussi sur le patrimoine du XX^e siècle, qui doit être reconnu, sauvegardé et valorisé. Une vingtaine de bâtiments a d'ores et déjà été identifiée à Clermont. « *N'oublions pas, dit-elle, le patrimoine de demain, c'est ce qu'on construit aujourd'hui. Il faut donc être vigilant sur les mesures qui sont prises actuellement* ».

AA : Justement, vous avez réagi récemment aux conclusions de l'un des rapports commandés par Cécile Duflo dans le cadre de sa démarche pour atteindre l'objectif des 500 000 logements, parce qu'il semblait privilégier les groupements de commandes. Avez-vous reçu une réponse ?

Catherine Jacquot : Fin 2013, l'ancienne ministre du Logement s'est engagée, pour répondre à la crise du logement, à trouver des solutions pour construire plus, moins cher, plus vite et surtout mieux ! A cette démarche qui réunissait différents organismes concernés par la question, je pense à la Fédération du bâtiment, aux constructeurs de maisons individuelles, aux bailleurs sociaux et d'autres bien sûr, les architectes ont participé activement aux commissions. Et ils ont émis des propositions visant à simplifier les normes, préserver une maîtrise d'œuvre indépendante, condition sine qua non d'une production de qualité.

Mais certaines organisations, les bailleurs sociaux aussi, n'ont pas hésité à

proposer des solutions alarmantes, en revenant aux typologies standardisées et aux groupements des commandes, sans prendre en compte le contexte urbain, n'hésitant pas à balayer la loi MOP, qui devenait un frein pour certains. Un discours entendu déjà dans les années soixante ! J'ai rappelé à la ministre que les architectes s'opposaient fermement à cette vision à la fois dépassée et hasardeuse du logement qui prône un retour à une politique des modèles, ayant montré largement ses limites dans le passé. Cécile Duflo nous a d'ailleurs affirmé qu'elle s'opposait à l'étalement urbain et qu'elle ne sacrifierait pas la qualité des logements.

A ce stade, il faut attendre les conclusions définitives, et la profession doit se méfier des retournements toujours possibles. Pour nous - et vous l'avez écrit souvent dans votre magazine -, l'architecte doit rester un conseil indépendant par rapport à la maîtrise d'ouvrage. Le peut-il objectivement dans le cadre d'un partenariat public-privé ? Il ne faut pas avoir peur de répéter aux pouvoirs publics que les 30 000 architectes

inscrits à l'Ordre jouent un rôle essentiel dans l'acte de construire et que l'architecture doit être reconnue d'intérêt public.

AA : Dans « *Les Cahiers de la profession* », le magazine de l'Ordre national, vous dénoncez vivement le décret du 7 mai 2012 qui porte gravement atteinte au seuil de recours obligatoire à l'architecte. Vous avez même envoyé un courrier au Premier ministre de l'époque pour lui rappeler l'importance de ce dossier pour les architectes.

Catherine Jacquot : Le décret du 7 mai 2012 constitue un véritable recul par rapport au décret précédent qui était déjà une dérogation à la loi du 3 janvier 1977 sur l'architecture. Suite à une modification du calcul de la surface, le décret modifie le calcul de ce seuil au détriment des architectes. Cette question est très symbolique pour la profession, qui ne comprend pas cette réforme les excluant encore un peu plus du secteur de la maison individuelle. La pétition contre le décret a d'ailleurs réuni les deux-tiers des architectes ! Un nouveau décret est rédigé suite à un rapport établi à la demande des ministres de la Culture et du Logement qui en approuvent les conclusions. Cependant le texte n'est toujours pas signé et nous allons à nouveau indiquer à la nouvelle ministre du logement l'importance qu'a ce dossier pour la qualité du cadre de vie et du paysage.

« Un rôle essentiel dans la société »

AA : Beaucoup de bruit circule sur les CAUE². Comment voyez-vous leur avenir ?

Catherine Jacquot : Ils ont été créés par la loi de 1977 et ont pour mission notamment, d'apporter un conseil aux particuliers et aux collectivités locales. Mais certains d'entre eux sont en train de perdre leur indépendance et sont rattachés aux Conseils généraux, la collectivité dont ils dépendent. L'autonomie des CAUE est très importante pour la qualité de l'aménagement des territoires et l'ordre des architectes les soutient pour qu'ils puissent en toute indépendance continuer leur diffusion de la culture architecturale auprès de tous les citoyens et élus.

AA : Vous n'hésitez pas à parler de « *dégradation de l'exercice de la profession* ». A quoi l'attribuez-vous ?

Catherine Jacquot : Il y a trente ans, un projet était élaboré par un maître d'ouvrage, un architecte et le bureau de contrôle. La tendance, aujourd'hui, consiste à parcelliser à outrance les

missions. La mission complète dans les marchés privés n'est pas la règle, l'architecte est souvent dessaisi du chantier. Les procédures de conception réalisation et autres PPP ne donnent pas à la maîtrise d'œuvre, une place indépendante par rapport aux entreprises. C'est très préjudiciable à la qualité de l'architecture et cela surenchérit le coût de la construction (en affaiblissant la concurrence).

AA : Vous soutenez le « *principe d'une architecture comme expression de la culture* ». Qu'entendez-vous par là ?

Catherine Jacquot : L'architecture n'est pas un art officiel. Nous sommes chargés de construire le cadre ordinaire de tous les jours. Chaque client est unique. Et notre profession demande un vrai savoir-faire. C'est aux pouvoirs publics de soutenir cette idée et c'est à nous de la faire comprendre à tous les citoyens, en particulier aux enfants. Dans l'enseignement artistique qui se développe dans le primaire et les collèges, l'architecture doit trouver sa place. Elle joue un rôle essentiel dans notre société et elle ne doit pas s'adresser qu'à des spécialistes. Je crois beaucoup à cette démarche. Les Maisons de l'architecture contribuent à diffuser cette culture. Mais la plupart d'entre elles sont encore récentes.

AA : Pourquoi a-t-il fallu si longtemps pour qu'une femme devienne enfin présidente de l'Ordre national ?

Catherine Jacquot : Une élection se prépare. Deux listes étaient en lice. Elles ont obtenu sensiblement le même nombre de voix. Je suis élue pour rassembler la profession, resserrer l'institution, afin de faire entendre la voix des architectes sur des questions essentielles que nous avons évoquées. Car la société change et nous devons nous adapter. Il y a beaucoup d'actualités législatives et il faut convaincre les journalistes de nos prises de position. Je me sens très engagée dans cette fonction.

Pourquoi une femme à la tête des architectes ? Parce qu'elles sont de plus en plus nombreuses à choisir ce métier passionnant. Depuis une quinzaine d'années, on assiste à l'inscription au tableau d'un nombre croissant de femmes. C'est une tendance générale. Aujourd'hui, les étudiantes représentent à peu près 50 % des effectifs. Comme vous le voyez, la progression est devenue importante, mais elles ne sont plus que 25 % à être inscrites à l'Ordre. Il reste des progrès à faire pour que les jeunes femmes architectes trouvent une place équivalente à celles de leurs confrères.

Une femme pour la première fois à la tête du CNOA

Pour la première fois de son histoire, le Conseil national de l'ordre des architectes (CNOA) a élu, fin novembre, une femme à sa présidence, architecte et urbaniste. Née en 1955, Catherine Jacquot succède à Lionel Carli, qui a exercé à la tête de l'ordre de 2010 à 2013. Associée dans la S.A.R.L. Censi et Jacquot, créée en 1985 et installée à Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne), elle est diplômée de l'école d'architecture de Paris-Belleville, en 1980. Elle soutient l'association Mouvement des architectes, qui défend depuis 1996 « *le principe d'une architecture comme expression de la culture* ».

(1) L'Auvergne compte cinq architectes conseils de l'Etat, un par département et un cinquième auprès de la Drac.

(2) Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement.

Joël Barbiéro est surtout connu pour sa peinture. Mais il a travaillé aussi pour des ateliers d'architectes, en utilisant surtout la lave.

Sa notoriété dépasse largement les frontières de l'Auvergne. De grands collectionneurs lui ont acheté des tableaux. Il expose en permanence à la galerie Gilles Naudin, à Paris, et participe depuis plus de vingt ans aux « Foires » d'art contemporain de Karlsruhe, Gand, Strasbourg... La toile, le papier, le carton restent les supports de prédilection du peintre, de même que



Les assemblages de Barbiéro

les « roches magmatiques » pour les travaux monumentaux. Son travail a évolué vers une transposition de la nature, mais l'œuvre de Barbiéro privilégie toujours la matière, une continuité chromatique, l'ombre et la lumière.

Dans son vaste atelier, en périphérie de Clermont, il prépare les couleurs. « *Je ne suis pas un grand coloriste, confie-t-il. Ce sont toujours les mêmes. Je ressemble à Giacometti qui répétait : « Toujours trop de couleurs, trop de couleurs ! »* Au fond de la pièce, un bouquet de pinceaux, des tubes de peinture, de petits pots qui résumant ses mélanges, les oxydes qui serviront à ses assemblages. Il y a aussi une branche morte sur le sol, qui inspirera sans doute une de ses compositions. Dans sa mai-

son, envahie par la lumière de l'hiver, les œuvres de son père, un des plus grands auteurs d'art brut, sont partout. Joël Barbiéro, lui, ne sculpte pas, mais il dessine à la mine de plomb, au fusain et peint à l'huile sur des toiles souvent de grand format.

« *C'est une chance pour lui, écrit René-Jean Clot écrivain, prix Renaudot, sa peinture est gaie, comme s'il avait peur de ne pas savoir s'y prendre en peignant le chagrin de son temps (...)* Avec Barbiéro, ce n'est pas tant de révolution dont il s'agit ni de recherches au sein d'une brocante parisienne, de souvenirs esthétiques, mais d'un acte spontané et ferme qui exprime l'adhésion à la vie, c'est-à-dire l'amour humain ». Il se souvient sans doute de ses rêves d'enfant, de ses « paysages » intérieurs. Dans ces pays mouvants et bruns, la lumière est maîtresse. A quoi lui donne-t-elle accès ? « *A ce que fortuitement, presque à son insu, son œil de promeneur solitaire, de coureur de bois, de landes et de halliers a rencontré, suggère Alain Bouillet, dans un des nombreux catalogues qui accompagnent les expositions de l'artiste. Le dispositif est construit de telle façon qu'il empêche le regard de fuir, de s'échap-*

per par quelques issues ou trouées ménagées à cet effet dans l'espace pictural. Le peintre a muré, aveuglé, condamné les issues (...) »

Des œuvres monumentales

Barbiéro aime travailler la matière. La première commande d'une œuvre incorporée à l'architecture, il la doit à Robert Couvaut, alors maire de Beaumont (63), en 1990. Avec l'agence Cité Architecture, il livre ensuite quatre assemblages. Destiné à un centre de soins à Riom-es-Montagnes (15), le premier, en 1998, de neuf mètres carrés, est composé de vingt éléments peints en lave d'Auvergne, scellés sur un mur de béton courbe et réalisés dans le même esprit que ses peintures, tant dans l'esthétique que la matière que le choix des sujets. Le système lui permet de concevoir des œuvres monumentales.

Sur le même principe, en 2003, il conçoit, à Bussy-Saint-Georges (77), un double portique en béton recouvert de lave traitée avec des oxydes, pour symboliser « la croisée des chemins », au milieu d'une place. La même année, pour un assemblage sur le thème de « La pierre et l'eau », dans un centre

médical à Courcouronnes (91), il utilise à nouveau la lave teintée d'engobes et d'oxydes métalliques, un procédé mis au point par le peintre. A l'occasion de la restructuration de l'hôpital de Brioude (43), en 2006, il retient trois couleurs pour animer le patio central : le blanc pour le corps médical, le vert pour les malades et le bistre pour illustrer notre environnement. Pour le hall d'entrée de la mairie de Cournon (63), au début du millénaire, l'artiste imagine un assemblage en lave, divisé en deux parties qui se répondent, pour raconter l'histoire de la ville. L'une évoque les traces du passé, avec une texture rappelant la pierre et la chaux, l'autre décrit la rencontre de deux matériaux, la lave et l'arkose, employés par les bâtisseurs de l'église toute proche.

Enfin, en 1988, sur un chantier de Jean-François Panthéon, à Veyre-Monton (63), il propose exceptionnellement un immense dessin de 25 mètres carrés, au fusain sur un papier marouflé, représentant la végétation exubérante du Sri-Lanka, qu'il venait de découvrir, pour décorer l'un des bureaux du Centre de recherche en chimie, intitulé « Le pays de Nina », en l'honneur de sa fille.



Au centre de recherche en chimie, installé autrefois à Veyre-Monton (63), il proposait exceptionnellement un immense dessin de 25 m², au fusain sur papier marouflé.



Architectes et **logement social**

oujours prêt à innover, à retourner les contraintes à force d'imagination, il reste un indispensable laboratoire dont les savants pas si fous sont les architectes. Entre le marteau des budgets qui fondent et l'enclume des normes qui s'empilent, il est attendu au double tournant du "plaisir d'habiter" et d'un manque persistant de logements – pour les plus jeunes, pour les plus pauvres... A travers quinze opérations récentes et des points de vue d'architectes, d'élus et d'usagers, Auvergne Architectures a enquêté sur le logement social dans notre région.



D'ici à 2019, le nombre de logements sociaux devrait augmenter de plus de 30 % chaque année au sein de la métropole clermontoise.

Un vaste programme en faveur du logement social

Construire 500 000 logements par an, dont 150 000 logements locatifs sociaux, et améliorer le parc en matière énergétique dans les mêmes proportions, tel est le programme ambitieux lancé par l'Etat pour répondre à une demande de plus en plus forte. Un pacte d'objectifs qui, pour l'Auvergne, ne représente pas moins de 1 400 logements neufs à construire et quasiment autant à réhabiliter dans le même laps de temps pour satisfaire aux nouveaux quotas fixés par le gouvernement pour le logement social, relevés de 20 à 25 %, avec des pénalités à la clé pour les communes qui ne les atteignent pas. Un défi que la région, plutôt bonne élève dans ce domaine, se sent la capacité de relever.

Des chiffres intimement liés à l'évolution démographique. La grande agglomération clermontoise représente à elle seule 54 % de la demande régionale et plus de 70 % de celle enregistrée pour le département du Puy-de-Dôme. Une disparité que l'on enregistre aussi en fonction de l'évolution des bassins d'activités. Ceux d'Issoire (Puy-de-Dôme), de Moulins, de Montluçon (Allier) ou d'Yssingeaux (Haute-Loire) ayant connu une forte progression industrielle au regard de ceux du Puy, de Brioude et du département du Cantal. Les mêmes effets concernent le secteur de la réhabilitation, qui va demander un effort supplémentaire.

Selon les chiffres fournis par Clermont Métropole, qui regroupe les agglomérations de Clermont, Riom, Issoire, Thiers et Vichy, le logement social devrait ainsi augmenter de plus de 30 % par an d'ici à 2019. Face à la paupérisation de la population - à titre d'exemple, 5 000 habitants sont passés au-dessous du seuil de pauvreté à l'échelle de l'agglomération clermontoise, au cours des trois dernières années -, le pourcentage de logements PLAI, prêts locatifs aidés d'intégration, devrait passer de 20 à 30 % du parc HLM. Quant au nombre de logements réhabilités, il devrait doubler, à partir de 2014, passant de 300 à 600 chaque année. Tous ces chiffres traduisent une volonté très forte des élus, conscients des besoins, et un niveau d'exigence des bailleurs sociaux¹.

A elle seule, Clermont Communauté concentre 90 % du parc social du grand Clermont (410 000 habitants). Le schéma de cohérence territoriale (SCOT) vise 50 000 habitants supplémentaires à l'horizon 2030. Il faut donc prévoir d'ici là 44 000 logements. Or, les nouvelles ambitions affichées par l'organisme tiennent compte de ce chiffre, affirme Rachid Kander, directeur de Clermont Métropole. Reste aux élus de chaque commune à déterminer « la politique de peuplement », en fonction des ressources des ménages ? des structures familiales ? A quel moment décide-t-on de la mixité sociale dans les quartiers ? Autant de questions qu'ils devront régler dans les prochaines années. Quant aux agglomérations, il est difficile d'en parler dans le détail, car les chiffres actuellement disponibles ne correspondent pas exactement aux mêmes périodes.

(1) A côté des bailleurs sociaux, toutes les collectivités apportent une participation financière au logement, de même que l'Etat. Le Feder, lui, ne prend en compte que la réhabilitation.



Résidence « La Lunetière » à Beaumont (Puy-de-Dôme)

Une implantation en « peigne »

Dans le cadre de « l'aménagement cœur de ville » lancé par la commune, les 31 logements sociaux de la nouvelle résidence « La Lunetière » s'inscrivent dans un tissu lâche et discontinu, composé principalement de maisons individuelles, traversé par un axe routier, et des locaux plus imposants de l'Association pour la formation professionnelle des adultes (AFPA). Mais comment densifier un parcellaire traditionnellement pavillonnaire, comme le souhaitait la municipalité ? « Il s'agit d'éviter l'écueil d'une architecture massive en privilégiant l'intervention mesurée de volumes fragmentés, qui constitueront visuellement la prolongement des volumes existants », répondirent les architectes. Afin d'alterner les masses bâties avec les vides des jardins, ils ont proposé quatre volumes distincts décroissants, qui incarnent la transition de l'habitat individuel au logement collectif. L'implantation en « peigne » étant souhaitable aussi pour des critères énergétiques.

Les trois premiers bâtiments s'élèvent sur trois niveaux et le quatrième sur deux seulement, devenant ainsi un repère visuel. Un mur en bois, longeant la route principale, assure l'unité de la façade et fonctionne comme un écran. Orientés nord/sud, les logements profitent d'un maximum de lumière naturelle et d'ensoleillement et ils bénéficient de vues dégagées. Les toitures végétalisées, les espaces verts intérieurs et la plantation d'arbres de haute tige reproduisent à l'intérieur de la résidence le paysage alentour des jardins privés.

Chaque logement, en rez-de-chaussée, possède un jardin privé, tandis que les appartements disposent de loggias, pour prolonger l'espace à vivre sur l'extérieur. Avec cette composition, les concepteurs du projet espèrent avoir rassemblé tous les atouts d'une maison individuelle.

Au-dessus du soubassement recouvert d'un enduit, l'enveloppe générale des bâtiments est composée d'un bardage en bois, avec des volets coulissants utilisant le même matériau. Pour respecter les grands principes du développement durable, en vue d'obtenir le label « Bâtiment basse consommation » (B.B.C.), les architectes ont installé notamment des panneaux solaires sur la toiture de l'un des immeubles, destinés à produire une partie de l'eau chaude sanitaire. Les autres toitures étant végétalisées pour drainer les eaux de pluie et permettre simultanément une inertie thermique qui renforce l'isolation des bâtiments. Les loggias assurent elles aussi un rôle dans l'isolation des appartements.

Architectes :

Claude Ravoux, Christelle Crégut (Issoire, 63) / SOA architectes associés (Paris, 75)

Maître d'ouvrage :

Logidôme

BET : Etudes béton (Structure) (63) / Lavalin Ingénierie (Thermique et Fluides) (23) / Echologos (Acousticien) (63) / CS2N M. Niggli (Economiste) (63)

Coût des travaux : 3,15 M € HT



Balcons de **Luxe** en bord de Loire

Bois en abondance, béton teint et ceinture
d'aluminium pour un "Carré Loire" performant

Elle se situe à la charnière entre le centre historique de Brives-Charensac et ses quartiers modernes, et d'autre part elle fait face au très beau paysage des bords de Loire. Mais la résidence Carré Loire se distingue d'abord, comme son nom l'indique, par sa forme... et par ses façades de bois vêtues. Ses 45 logements (du T2 au T4, dont 8 en accession à la propriété, au dernier niveau R+5) sont tous traversants – sauf ceux situés en angle qui disposent quand même, évidemment, d'une double orientation. Ils sont également dotés de très généreuses "terrasses-balcons", profondes de 2,10 m et qui s'allongent sur l'ensemble des linéaires de façades. Chaque appartement accède à ce bel espace extérieur par des baies vitrées ou des portes coulissantes de pleine hauteur.

Le bois de mélèze s'impose d'abord à la vue grâce aux celliers individuels aménagés sur les terrasses, et aussi par les claustras qui apportent à la fois du rythme aux façades et de l'intimité aux habitants. La structure béton du bâti-

ment apparaît néanmoins à l'extérieur, traitée alternativement en lasure dorée et gris sombre ; seules les dalles des balcons restent incolores, surmontées de garde-corps d'acier galvanisé. Une résille d'aluminium enveloppe le rez-de-chaussée du côté rue ; à l'arrière, des jardinets privatifs s'ouvrent sur la Loire, protégés de pare-vues en bois. Avec, entre autres, une alimentation en eau chaude par des panneaux solaires en toiture et une VMC double flux, le bâtiment s'avère très performant sur le plan énergétique, tout en restant à un coût annoncé de 1350 euros HT le m² de surface utile (3221 m² au total).

Architectes :

Frédéric Coulamy
(Clermont-Ferrand, 63)

Maître d'ouvrage :

Le Foyer vellave

BET :

Économiste : BMV
(Brives-Charensac, 43) ; fluides :
Perrussel (Brives-Charensac, 43) ;
contrôle-SPS : Apave (Chadrac, 43)

Coût des travaux :

4,3 M € HT



▶▶▶ Bernard Auby

"Le logement social doit s'intégrer au patrimoine"

En 31 ans à la tête de la mairie de Cébazat (Puy-de-Dôme) qu'il a quittée ce printemps, Bernard Auby a vu le logement social y croître de... zéro à plus de 300 habitations aujourd'hui. Une évolution toujours d'actualité avec l'opération des Trois fées (voir Auvergne Architectures n°55). L'élu se livre sur le logement social, l'architecture, l'urbanisme...

Comment produit-on du logement social dans une commune qui est passée de 6600 à 7500 habitants ?

« Chaque ville est différente. Ici, on avait vécu des "années folles" : 20 siècles d'habitat en centre ville, puis 30 ans de pavillonnaire... J'ai dit "stop", et on a commencé par un plan d'occupation des sols : la commune prenait son destin en mains, elle ne voulait pas le laisser aux promoteurs. Encore faut-il avoir une bonne santé financière, ce qui est toujours notre cas. Puis on achète les terrains, on trouve un bailleur social, on fait des déclarations d'utilité publique et on y va... »

« Le logement social doit être envisagé à travers sa qualité architecturale et s'intégrer au patrimoine, au même titre que les gens qui viennent l'habiter font partie intégrante de la commune. Donc son architecture doit avoir une belle présence. Parallèlement au POS, nous avons dressé un plan de référence : c'était un travail de structuration intellectuelle, pour imaginer Cébazat dans vingt ans. Cela a permis de faire la ville comme on l'a décidé : autour de la rivière, avec le parc central, avec une vision forte d'une expansion maîtrisée des équipements, des zones d'activité... Une réflexion d'urbanisme, pas d'architecture, mais où le logement social a toujours été présent. »

Comment se forme un maire en tant que maître d'ouvrage ?

« Je crois qu'au début, il faut quand même avoir un goût particulier pour cela... J'ai très vite siégé à l'Ophis, où j'ai connu des gens intéressants, en particulier des architectes, et je me suis vite passionné pour la construction de la ville. C'est un axe fort, et un maire qui n'aurait pas ce goût-là aujourd'hui manquerait quelque chose... Ensuite, il faut savoir taper du poing et "expliquer le texte" aux services de l'Etat. On ne peut pas vous reprocher de manquer de logements sociaux, et en même temps ne pas vous débloquer les financements ! »

« Sur le fond, je suis favorable à la loi SRU, bien sûr. Mais sa déclinaison est idiote, elle devrait être plus incitative. Je m'explique : nous sommes toujours en dessous des 20 % de logements sociaux qu'elle prescrit, et certaines années notre ville se voit infliger jusqu'à 200 000 euros de pénalités, alors que nous progressons régulièrement. »

« La solution ? Très simple, il n'y a qu'à faire une barre ou une tour... Mais on ne veut pas de ghetto, on veut faire du logement de qualité, dans un écoquartier où la mixité sera à la fois populaire et architecturale ; donc sur les Trois fées, il y aura 40 % de social sur 900 logements. Je pense que ça aura de l'allure... mais on restera encore en dessous des obligations de la loi SRU ! »

Un message aux architectes du logement social ?

C'est un des métiers de créativité et d'imagination où les hommes démontrent leur capacité d'inventer, c'est indispensable. Mais il faut que leur production, le "bel objet" architectural, reste vivable. J'éprouve parfois le besoin de dire à un architecte que ce n'est pas lui qui va habiter là... Par exemple, on a aujourd'hui un vrai problème phonique, les gens ne supportent plus les bruits de voisinage et l'impossibilité de s'isoler ; ça engendre du mal-être. Les architectes doivent s'en saisir et intégrer ces possibles dérives.

« Cela dit, je regrette qu'on retrouve trop souvent le même objet dans de nombreux concours, et cela en grande partie à cause des programmes et des normes, en particulier sur le BBC, qui aboutissent aux mêmes modèles de cubes... »

« Là, il ne s'agit plus seulement d'architecture mais plus largement de qualité de la vie. Bien sûr, il ne faut pas gaspiller les deniers publics, mais il faut parfois qu'ils servent à des choses apparemment inutiles... et dont chacun profite, pour peu qu'on l'explique : l'urbanisme, l'art, les espaces verts... La vie publique, c'est aussi des choix qui intègrent cet inutile apparent. »

Une démarche de densification



A l'image des autres grands chantiers de logements lancés à Clermont au cours des dix dernières années, celui situé entre l'avenue de la Libération et le boulevard Girod répond à la stratégie de densification de la périphérie du centre-ville. « *Ce projet s'inscrit dans une requalification des lieux, en donnant une nouvelle identité urbaine au site à partir de volumes complémentaires et harmonieux* », résume Franck Sabatier, architecte¹. Suivant les alignements, il a ainsi conçu, avec son associé Bruno Brun, « *un îlot ouvert, accueillant et perméable au soleil, à l'air, au parcours* ».

Le programme comporte 80 logements dont 64 en locatif et 16 en accession répartis dans quatre bâtiments : deux de cinq niveaux implantés le long de la voirie, un autre de quatre étages en limite nord de la parcelle et une « tourelle » de cinq niveaux au cœur du

dispositif. Aménagé en sous-sol sur un seul niveau, le parking est suffisamment enterré pour recevoir une épaisseur de terre indispensable aux plantations du jardin prévu en rez-de-chaussée. A ce niveau, des logements traversants ont pu être réalisés. Dans les étages, les paliers des escaliers profitent d'une lumière naturelle à tous les niveaux, contribuant au sentiment de sécurité, au confort visuel et aux économies d'énergie. La grande majorité des appartements bénéficie d'une double vue est/ouest et tous possèdent des espaces extérieurs généreux, constitués de balcons, loggias ou terrasses. Ce principe s'applique, en particulier, aux séjours orientés sur le jardin intérieur au sud ou à l'ouest. La disposition des volumes évite aussi tout vis-à-vis dans un rayon de 16 mètres. Bien qu'implantée devant le bâtiment principal, la « tourelle » est située au droit de la cage d'escalier. Sa

forme trapézoïdale, plus étroite côté est, ne bloque donc pas la vue des logements construits juste en face. Au nord, le bâtiment propose de grands logements dont cinq duplex, donnant tous eux aussi sur le jardin, tandis que les couloirs et les pièces de service sont réunis du côté de l'avenue.

(1) Ce projet a reçu une mention départementale au palmarès 2013 « Valeurs d'exemples », organisé par l'Union régionale des CAUE d'Auvergne.

Architectes :

Franck Sabatier, mandataire, Bruno Brun, associé (Paris, 75 / Clermont-Ferrand, 63)

Maître d'ouvrage :

Logidôme

BET : Altaïs (Structure) / Betalm (Fluides) (63) / Auvergne Echologos (Acousticien) (63)

Coût des travaux : 7,23 M € HT

80 logements sociaux collectifs à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme)





Résidence "La Pimprenelle" à Beaumont (Puy-de-Dôme)

Tous les logements disposent de jardins ou de grandes terrasses

Bordée au nord par une voie rapide et dotée d'une vue exceptionnelle sur Gergovie et sur le puy de Dôme au sud, pour certains logements, la résidence « La Pimprenelle » fait partie de la ville « moderne », à deux pas du centre historique. Sur cette parcelle complexe en triangle de 1400 m² shon, Philippe Moinard, l'architecte, a travaillé dans le sens du PLU, tant en termes de densité que de gabarit, afin d'apporter une réponse de qualité concernant l'insertion urbaine. L'immeuble se développe ainsi sur la longueur du terrain et comprend seize logements, du T2 au T5, dont 14 pour la location et 2, situés sur le toit, en accession sociale, desservis par deux cages d'escalier vitrées, laissant entrer la lumière naturelle. La plupart d'entre eux est orientée nord/sud. Cette implantation permet de protéger le bâtiment des nuisances acoustiques et de profiter du soleil et de la vue tout en présentant une façade urbaine.

Tous les logements disposent de jardins ou de grandes terrasses, principalement au sud, tandis que de petites ouvertures ont été souhaitées sur la façade nord, donnant sur la rue. Désolidarisés du bâtiment, les balcons sont traités

avec un plancher en bois et surtout une structure et des garde-corps en acier galvanisé en forme de treille, pour accueillir des plantes grimpantes à feuilles caduques. Ce système laisse entrer le soleil en hiver et constitue une protection thermique en été. Des persiennes coulissantes à lames orientables ont été posées à l'ouest. Au troisième étage, les deux appartements en accession, recouverts de bois et traités comme des maisons individuelles, bénéficient eux aussi de grandes terrasses et de pergolas. La toiture végétalisée participe non seulement à la gestion des eaux pluviales mais assure aussi une isolation extérieure performante. Le projet a été classé lauréat du premier palmarès des bâtiments à basse consommation énergétique, attribué par le Conseil régional d'Auvergne et l'ADEME.

Architectes :

MBa (Moinard, Blanchet associés) (Clermont-Ferrand, 63)

Maître d'ouvrage :

Auvergne Habitat

BET : Etudes béton (Structure) (63) / Auverfluid (Fluides) (63) / Sauret (Economiste) (63)

Le point de vue de l'Ordre

Où en sont les architectes avec le logement social ?
Un marché important mais de plus en plus dur à aborder...

Au Conseil régional de l'Ordre, son président Bruno Reyne et un conseiller, Philippe Chevaleryrias, modulent leur réponse : « Ça reste un marché important, dans lequel l'architecte a un rôle spécifique à jouer, celui d'un point d'articulation incontournable. Dans le monde de la construction, il est le seul à avoir une vision globale du logement social : réglementaire, politique, sociale, urbanistique... Il connaît les bailleurs et les entreprises, et il s'en occupe jusqu'aux détails, au bouton de sonnette... »

« Mais il y a tellement de réglementations qui se télescopent – thermique, accessibilité, sismique, sécurité incendie... – que ce marché devient techniquement plus complexe, et du coup moins abordable pour les jeunes architectes. » Moins expérimentés, avec des agences trop petites, ces derniers sont mal armés pour aborder des opérations dont les plus modestes en volume sont souvent les plus ardues, notamment dans le domaine thermique. Difficile, donc, pour un débutant de se spécialiser dans le logement social. « Mais ça reste, paradoxalement, un champ d'innovation privilégié par rapport au privé : même si c'est dans le sens de la contrainte, toute cette réglementation l'a forcé à évoluer. »

Quels sont aujourd'hui les grands enjeux ? Celui du prix ne peut être ignoré : « S'il est insuffisant pour le maître d'œuvre, le suivi du chantier risque d'en pâtir. » (voir *Le point de vue des occupants*). Celui du temps est primordial : « Avec des procédures aussi longues, on n'est pas près de réaliser les 500 000 logements annoncés par le gouvernement », explique Bruno Reyne. Pour les architectes, le risque est que les bailleurs sociaux se tournent de plus en plus vers la conception-réalisation, qui limite le choix parmi les maîtres d'œuvre.

Finalement, c'est surtout du côté d'un allègement réglementaire que les deux élus font porter leurs espoirs : « On en parle, mais jusqu'ici on a toujours vu des "couches" réglementaires en plus, jamais en moins... On sait pourtant qu'il y a des erreurs : la norme d'accessibilité des "20 lux en tous points d'un cheminement extérieur", c'est une erreur manifeste, alors qu'on nous demande simultanément des économies d'énergie – les locataires eux-mêmes nous disent "c'est Versailles"... Il est dommage qu'en France, on n'arrive pas à faire des retours d'expériences corrects, car c'est un des meilleurs moyens d'aller vers cette simplification indispensable. »



Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme)

La brique noire fait vibrer les Normaliennes

Les deux bâtiments qui structurent le nouveau quartier clermontois ont été récompensés par une mention à l'Équerre d'argent.

Dans le paysage des Normaliennes, le site de l'ancienne École normale de jeunes filles réaménagé par l'Ophis avenue Bergougnan, non loin du centre ville de Clermont, la résidence Victor Duruy tient une place importante. Ses 75 logements sont partagés en deux immeubles presque identiques, l'un locatif, l'autre dédié à l'accession sociale à la propriété (6500 m² au total). Elle fait face au bâtiment fin XIX^e de l'École, édifice central et imposant, de style rationaliste (architecte Emile Camut, 1888). Les deux édifices se toisent à 120 ans de distance, de part et d'autre de l'allée traversante du site. Celle-ci constitue une tentative originale de créer un véritable espace d'usage public à travers un domaine privé, qui accueillera bientôt plus de mille personnes à la place des 90 élèves-maîtresses au début du XX^e siècle.

« Il fallait exprimer en façade une sensation de robustesse, de poids, afin que le bâtiment ne soit pas écrasé par son vis-à-vis », explique l'architecte d'origine iranienne Nasrine Seraji, à qui cette opération a valu, ainsi qu'à l'Ophis, une mention à l'Équerre d'argent 2013, mais aussi un prix régional au palmarès Valeurs d'exemples 2013 de l'UR des CAUE d'Auvergne. Plutôt qu'une maçonnerie de pierre de Volvic, peu réaliste, ou un béton brut risquant la redondance avec un climat trop gris, elle a choisi la brique massive, noire mais virant parfois en reflets rougeâtres ou argentés. La façade sur l'allée du bâtiment "accession", scandée de balcons, y gagne une vibration qui était

recherchée, et les deux immeubles – baptisés Roméo et Juliette par l'équipe de maîtrise d'œuvre – y ont trouvé une identité forte.

Un bâtiment "ouvert à être vu autrement"

Au flanc nord du site, la façade sur rue du bâtiment locatif culmine à 20 mètres, qui révèlent brusquement la déclivité des lieux côté ville. Côté jardin, à la charnière des deux "tours plates", comme les nomme volontiers la conceptrice, une faille étroite révèle le jardin arboré qui subsiste du fond de l'ancien parc de "l'E.N.". Chaque logement dispose d'un vaste balcon filant, une "pièce sans toit" supplémentaire aux contours irréguliers ; chaque balcon évoque une loge plongeant sur ce théâtre de verdure, d'où les volumes habités semblent taillés et retaillés de multiples facettes : « Un bâtiment qui reste "ouvert à être vu autrement", autant par ceux qui l'habitent que par les simples passants », conclut Nasrine Seraji : « Pour les architectes, c'est un signe que nous avons bien travaillé... »

Architectes :

Nasrine Seraji, atelier Seraji architectes et associés (Paris, 75)

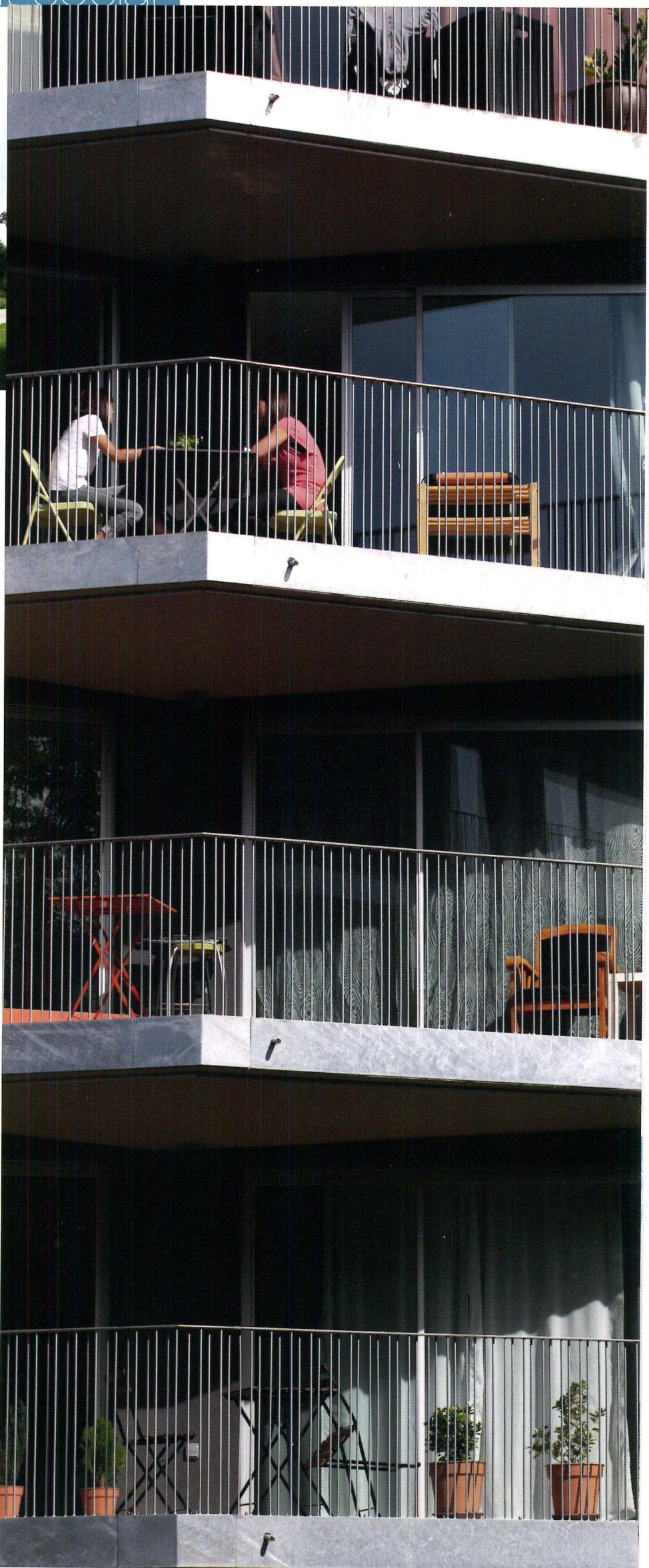
Maître d'ouvrage :

Ophis du Puy-de-Dôme

BET :

Structures et fluides : Euclid ingénierie (Beaumont, 63) ; économiste : MDTEC (Paris, 75) ; avec le paysagiste Pierre Déat, Cap paysages (Clermont, 63).

Coût des travaux : 8,2 M € HT



62 nouveaux logements en location
ou en accession à Cournon (Puy-de-Dôme)

En continuité du centre-ville

L'opération immobilière, classée BBC, se décompose en deux résidences pour un total de 62 logements sociaux, orientées principalement est/ouest. La première, « Les Terrasses de l'Allier », comprend quarante-quatre logements à la location (du T2 au T5), répartis en deux bâtiments à R + 3, ainsi qu'un local de bureaux de 330 mètres carrés, en rez-de-chaussée, réservé au Service d'éducation spécialisé et de soins à domicile. Les deux immeubles reposent sur un socle commun où sont réunis les parkings et la chaufferie et répondent aux exigences environnementales BBC. Chacun des appartements possède un balcon ou une terrasse. « Les Hauts d'Allier » sont quant à eux composés de dix-huit logements (du T2 au T5) proposés à la vente en accession sociale. La résidence répond aux critères de l'habitat intermédiaire, entre maison et appartement, avec seulement deux étages et un garage individuel pour chaque logement. Tous se prolongent sur un espace privatif paysagé en rez-de-chaussée, tandis que les appartements au-dessus, en duplex, sont livrés eux aussi avec une terrasse ou un balcon. Présentant un fort dénivelé avec le niveau de l'avenue, le tissu urbain dans lequel viennent s'intégrer les

deux opérations est formé principalement de maisons individuelles. « La commune avait classé ce vaste terrain appartenant à l'Institut thérapeutique et pédagogique, situé en contrebas de la mairie, comme zone réservée au logement social dans le cadre du Plan local d'urbanisme, rappelle Jean-Paul Cristina, l'architecte du projet. Le but étant d'ouvrir le site sur le bourg, avec un accès piéton, en continuité avec les équipements du centre-ville. Nous devons prévoir aussi un aménagement public avec les places de stationnement ».

Le parti pris architectural a donc consisté à marquer ce rapport à la ville par une liaison publique ayant une emprise forte et par la construction d'un front bâti, discontinu dans son traitement. Les jardinets des logements en rez-de-chaussée des deux résidences et les nombreux espaces verts prévus entre l'ensemble des bâtiments préserveront la qualité paysagère du site.

Architecte :

Atelier Jean-Paul Cristina
(Clermont-Ferrand, 63)

Maître d'ouvrage :

Logidôme et Domia

BET : Betmi (Structure) (63) /
Betalm (Fluides) (63) / CS2N
(Economiste)

Coût des travaux : 6,27 M € HT



Association Consommation, logement et cadre de vie (CLCV)

Le point de vue des occupants

Jacqueline Gravelat et Michel Inçaby sont membres de la CLCV 63, qui compte 895 adhérents et est représentée dans les conseils d'administration de la plupart des bailleurs sociaux.

Ils sont, globalement, satisfaits de l'évolution du logement social. « Aujourd'hui, ce ne sont plus du tout des "cages à lapin", expliquent Michel Inçaby et Jacqueline Gravelat. On voit de belles réalisations qui, extérieurement, ne se distinguent pas de l'immobilier privé ; et la qualité des logements est bonne, meilleure en tous cas que le Robien qui ne se vend pas... » Mais paradoxalement, cette ancienne image des HLM reste fréquemment ancrée dans les esprits de leurs occupants qui, du coup, « ne veulent surtout pas être remarqués, ils souhaitent des bâtiments qui se fondent dans leur quartier. » C'est pourquoi, d'après les deux représentants, les locataires supportent mal les "expériences architecturales"... qui sont pourtant le gage d'une progression à long terme.

En faisant "remonter" les impressions des habitants, les deux élus associatifs ont accumulé une expertise certaine, et ils s'interrogent fréquemment. En vrac : « L'Auvergne et le Puy-de-Dôme connaîtraient des coûts de construction au m² supérieurs à la moyenne, pourquoi ? Bien sûr, nous sommes favorables au BBC et à la baisse des coûts énergétiques, mais il y a aussi des nécessités pédagogiques pour des apprentissages qui ne sont pas simples : quand des locataires ne disposent pas d'espace extérieur, ils éprouvent toujours le besoin d'ouvrir les fenêtres ! » Fréquente dans les projets récents, la coursive réduit-elle vraiment les coûts en termes de surfaces communes et de chauffage ? « Je crains que cette petite économie ne se paye sur la vie de l'immeuble, sa dégradation et sa perte d'exploitation, avec des accès plus difficiles et des problèmes de sécurité », poursuit Michel Inçaby, qui siège également au Comité régional de l'habitat. Quant à la réduction actuelle des surfaces des pièces, elle fait « un peu mal au cœur » à ce "militant logement" de longue date.

L'accession sociale, un leurre ?

Très sceptiques sur la vente de logements du parc existant, autant que sur les projets d'accession sociale à la propriété dans les quartiers les plus... "sociaux", les deux représentants clermontois ne mâchent pas leurs mots : « On aimerait savoir si beaucoup de conseillers municipaux vont acheter dans l'écoquartier de Champratel... Là, comme pour les autres appartements mis en vente par les bailleurs, les seuls acquéreurs seront ceux qui y habitent déjà, quitte à faire fuir tous les autres. Et dans dix ans, pourront-ils entretenir ces bâtiments, n'est-ce pas un piège ? Où est la mixité, dans ce contexte ? »

Cela ne les empêche pas de souhaiter vivement une présence accrue des architectes libéraux dans le logement social, et notamment auprès des habitants, au moins sur deux points qui leur paraissent cruciaux : lors des chantiers de réhabilitation, et d'une façon générale sur tous les suivis et les réceptions de travaux. « Nous constatons souvent des malfaçons, notamment sur les finitions. Certaines mauvaises habitudes persistent trop souvent quand "c'est du boulot pour les HLM"... »



Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme)

Le Cèdre bleu : côté ville, côté jardin...

Insertion fine en milieu dense,
grâce à une façade bien animée

globale. En créant un jeu d'ombres, la double peau et ses deux teintes créent une impression de porosité du bâti. Le linéaire sur rue s'anime simultanément, grâce à l'effet de vagues induit par les facettes de béton calées sur le dessin irrégulier des terrasses.

Architecte :

Vincent Brugerolles
(Clermont-Ferrand, 63)

Maitre d'ouvrage :

SCIC Habitat Auvergne
et Bourbonnais

BET : Économiste de la construction :

CIE (Aubière, 63) ; fluides :
Algotherm (Clermont-Ferrand, 63) ;
structures : Betmi (Aubière, 63)

Coût des travaux :

4,1 M € HT



Au sein d'un quartier clermontois mêlant maisons individuelles en nombre et immeubles collectifs anciens, il fallait créer 51 logements locatifs sur une parcelle assez contrainte, au fond de laquelle de beaux arbres méritaient d'être préservés : ce sont eux qui ont finalement déterminé les implantations et les gabarits, quitte à placer tous les parkings en sous-sol. Ainsi l'arrière de la parcelle met en scène les chênes, lauriers, séquoia et cèdre bleu devant des blocs de logements intermédiaires en R+2 : avec des jardins ou terrasses et des circulations extérieures, comme les maisons voisines, ceux-ci bénéficient du calme du cœur d'îlot et d'une orientation est-ouest, sans vis-à-vis. Le bardage partiel en bois et les toitures végéta-

lisées ajoutent au charme de l'environnement.

La densification a plutôt eu lieu du côté de l'alignement sur la rue Leucuellé, avec deux cages d'escaliers en R+3 et 4. Le bâtiment est implanté à 1,5 m en contrebas de la rue, ce qui procure une certaine intimité et permet d'atteindre du R+3 – et partiellement du R+4 : traitée en zinc aux angles arrondis, une boîte y abrite 4 petits logements dotés d'un balcon et d'une vue de luxe : puy de Dôme-cathédrale...

L'animation de la façade sur rue constitue tout l'enjeu de l'opération : orientée plein ouest, elle a reçu une double peau de modules béton qui abrite les balcons-terrasses, masque les "paravents" translucides qui les séparent et joue sur la volumétrie

Résidence « Amarelle » à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme)

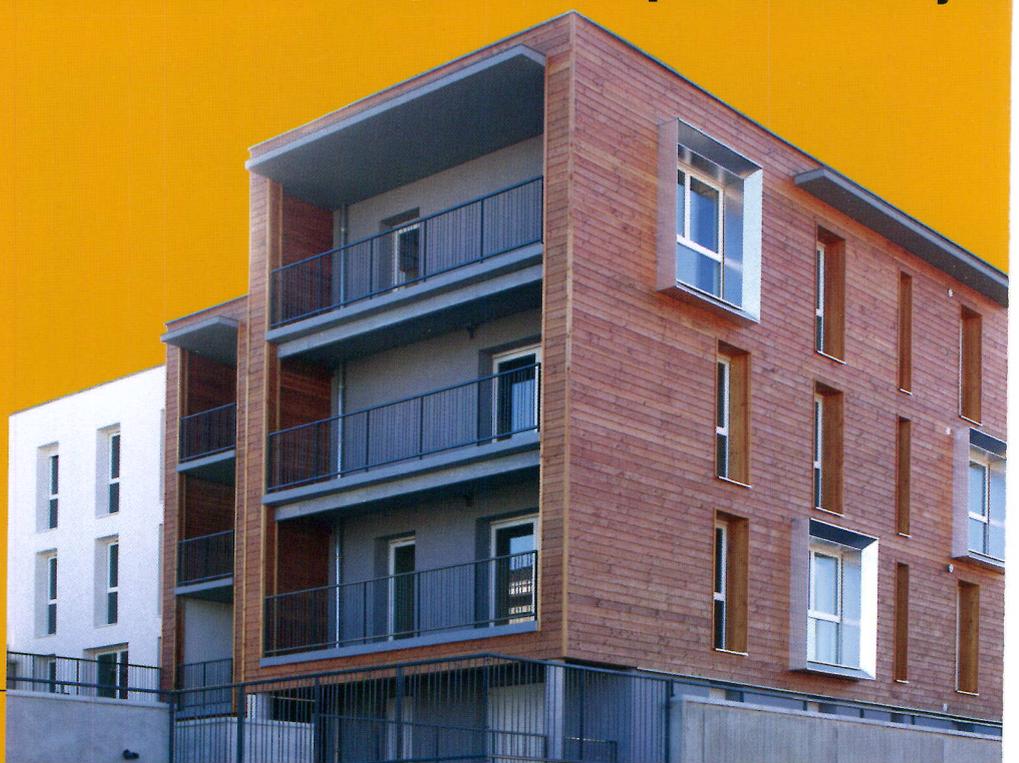
Un jeu de terrasses dans le prolongement du parc de Montjuzet

Dans ce quartier disparate, composé de pavillons et de petits collectifs et traversé par une rue très fréquentée, avec une parcelle en forte pente adossée au parc de Montjuzet, les architectes ont proposé une composition plus urbaine afin de gommer l'effet de talus du terrain existant. Tout en intégrant le projet dans l'environnement, ils ont créé un socle le long de la voie, tel un belvédère, tenant compte de la vue dégagée sur Trémonteix.

Ce bâtiment est conçu de manière compacte, sur la partie basse de la parcelle. Mais un certain fractionnement de l'enveloppe permet d'articuler l'édifice et de prévoir des orientations différentes pour chaque appartement, avec ses particularités

et ses propres « signaux ». Les locataires de huit de ces logements peuvent apercevoir les coteaux de Chanturgue. Trois d'entre eux sont équipés de « bow-windows » donnant sur l'écoquartier de Trémonteix, situé juste en face. À l'arrière, les appartements sont dotés de balcons avec loggia, dans le prolongement du séjour, afin « d'assurer un effet de cocoon ». Certains d'entre eux bénéficient même de jardins en gradins, dans le prolongement du parc de Montjuzet.

Largement utilisé, le bois distingue nettement la résidence des constructions alentours. Associé à l'aluminium brossé, il devient en quelque sorte un signal dans le paysage. Dans ce programme, les architectes





Une borne en bout de quartier

La résidence des Six collines marque l'achèvement du quartier de la Mourette

ont joué non seulement sur les matériaux mais aussi sur les couleurs, en insistant sur les contrastes. Un soin particulier a été apporté à la maîtrise thermique, pour obtenir le label BBC. L'acoustique a été également renforcée sur les façades nord et est, pour lutter contre les bruits de la rue.

Architectes :

Atelier Imagine (Philippe Chevaleryrias) (Clermont-Ferrand, 63)

Maître d'ouvrage :

Auvergne Habitat

BET : Betmi (Structure) (63) /

Auverfluid (63) / J. Bérioux

(Economiste) (63)

Coût des travaux : 1,58 M € TTC

L'emplacement de cette résidence n'est pas anodin : bordé par le "chemin vert" qui traverse presque toute la commune de Beaumont, le terrain se situe à l'extrémité du quartier de la Mourette et de son programme d'aménagement. Le bâtiment devait donc « faire borne », explique l'architecte, d'autant que l'environnement de ce secteur pavillonnaire compte peu de constructions marquantes. Le projet est également original parce qu'il vise, en réponse à une demande forte de la commune et du bailleur, à une mixité particulière entre locataires : des personnes âgées, des personnes handicapées non dépendantes, des jeunes couples avec en-

fants et quelques étudiants, soit 18 logements au total.

Le Centre communal d'action sociale beaumontois est impliqué activement depuis le début du projet : il gère un appartement T4 en "sous-colocation" aux étudiants, ainsi qu'un local d'animation (LCR), destiné à l'ensemble du quartier. Avec un espace communal (ERP), c'est donc l'ensemble du rez-de-chaussée qui est dédié à un usage public. La conception architecturale exprime cette double fonction : un corps de bâtiment s'élève en R+3, surmonté d'une toiture de tuiles à deux pans, avec des façades "panoramiques" sur les deux pignons est et ouest, soigneusement traitées en loggias avec des brise-soleil bois et des montants d'acier galvanisé ; un volume contigu, avec un toit-terrasse, est légèrement décalé et accueille une entrée pour les équipements publics. Construit dans le respect des ni-

veaux du terrain existant, le bâtiment de 1560 m² se trouve en léger surplomb de la rue. Sa structure est en béton mais le bois y est très présent, avec du mélèze bardant l'isolation par l'extérieur, mais aussi dans le remplissage du pignon sud-est ; devant des fenêtres de grande hauteur, les volets roulants sont en bois baké, également utilisé dans le traitement de l'entrée publique. Tous les logements disposent au moins d'une double orientation.

Architecte :

Patrick Léaud, îlot architecture (Clermont-Ferrand, 63)

Maître d'ouvrage :

Ophis du Puy-de-Dôme

BET : Structures : Betmi (Aubière, 63) ; fluides : Laclautre (Montluçon, 03) ; acousticien : Echologos (Clermont-Ferrand, 63) ; économistes : Clément et Duboisset (Clermont-Ferrand, 63)

Coût des travaux : 1,52 M € HT

Le Puy-en-Velay (Haute-Loire)



Aurillac (Cantal)

Reconstruire sur les siècles

En lisière du secteur sauvegardé de la ville, un immeuble à double face.

Le projet s'inscrit dans le cadre d'une opération de résorption de l'habitat insalubre, mais aussi dans un double contexte historique et architectural : en limite des 35 hectares du secteur sauvegardé de la ville du Puy, riche en éléments de la Renaissance, il intègre à ses fondations quelques vestiges des anciens remparts ; d'autre part, il s'insère également dans l'alignement de façades XIX^e du boulevard Saint-Louis, à l'emplacement d'un hôtel désaffecté. Ce site particulier a valu à l'architecte de tenir compte d'un dénivelé de 2,50 m entre le boulevard et la rue située à l'arrière du bâtiment en R+4. Celui-ci est d'abord destiné à favoriser le logement des personnes âgées en centre ville, avec douze appartements locatifs T2 ; il comprend également un restaurant communal et des espaces commerciaux ou tertiaires en rez-de-chaussée. Sur le boulevard, la cage d'escalier et son parement central en polycarbonate soulignent fortement la symétrie de la façade, revêtue de pierre basaltique agrafée. Huit des logements y disposent de loggias en métal et caillebotis bois. Sur la rue à l'arrière, où les parkings souterrains sont coiffés d'une terrasse végétalisée, la façade joue la carte de la lumière avec un crépi rouge-brun et quatre autres terrasses, également à structure métallique, qui jaillissent en biais pour aller chercher l'ensoleillement à l'est.

Architectes :

SCP Didier Allibert et Philippe Boudignon
(Le Puy-en-Velay, 43)

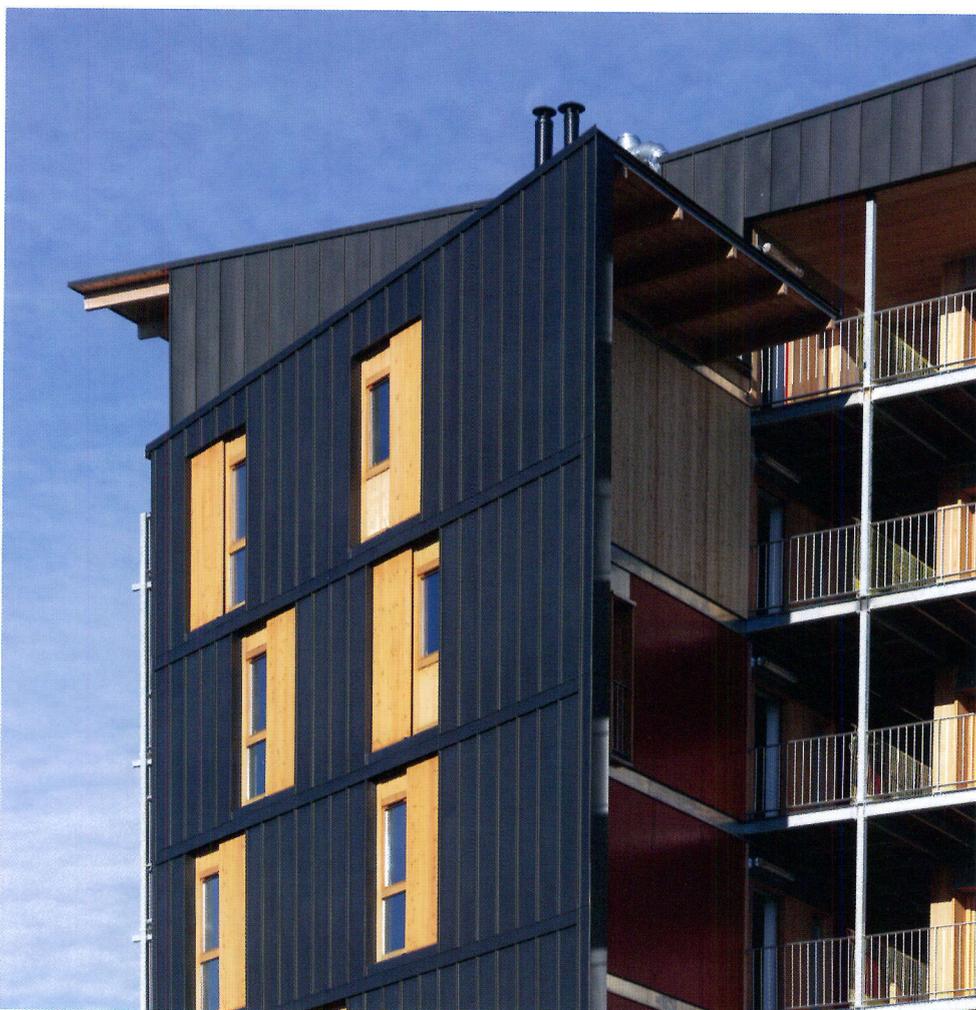
Maitre d'ouvrage : OPAC de la Haute-Loire

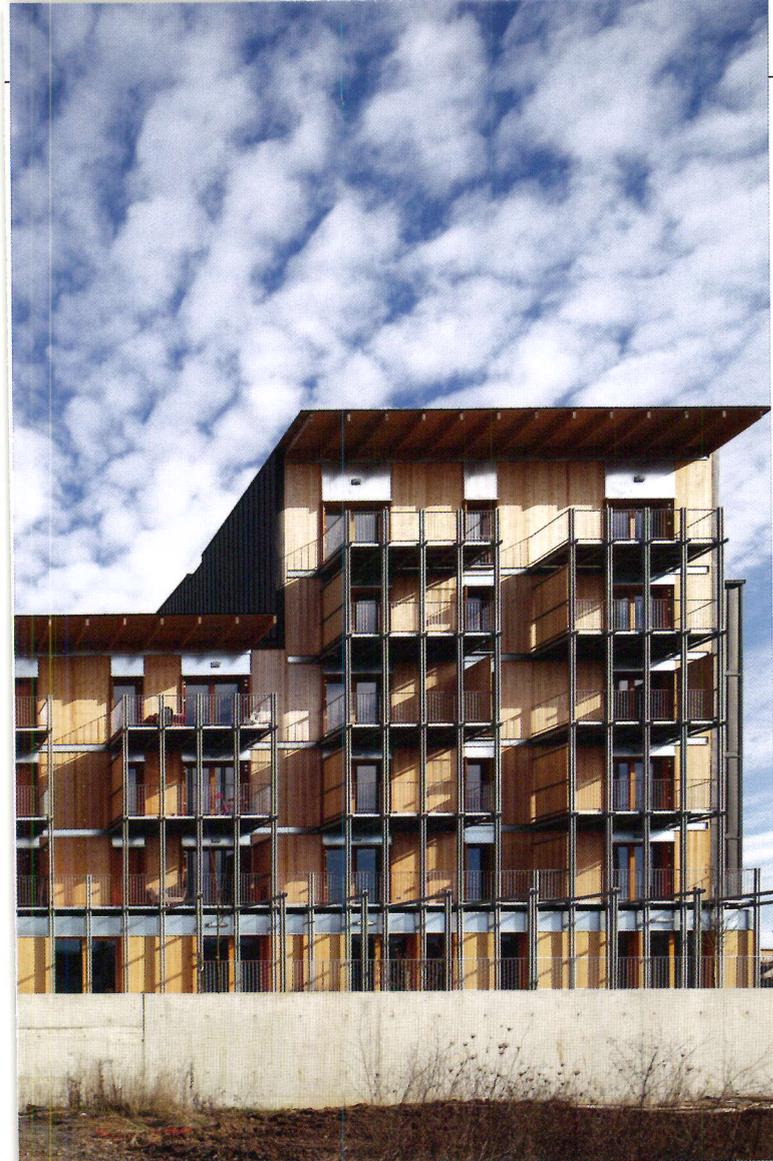
BET : Structures : Alain Mériageon (Brives-Charensac, 43) ; fluides : Pierre Calmel ingénierie (Saint-Chély d'Apcher, 48) ; économiste : SCP Allibert-Boudignon.

Coût des travaux : 0,9 M € HT

Le totem du Vialenc

À l'entrée de la ville, l'immeuble du Vialenc propose une autre façon d'y vivre.





Vic-le-Comte (Puy-de-Dôme)

Des Moissons fructueuses

Quand l'addition des contraintes stimule les architectes...

Le projet marquait, au début 2012, le démarrage de l'éco-quartier du Vialenc, sur une friche industrielle à l'entrée ouest de la préfecture du Cantal (voir Auvergne Architectures n°57). L'immeuble imposant, en R+5 et 6, constitue un double rempart : phonique, devant le boulevard très fréquenté du Vialenc qui amorce le contournement de la ville, et architectural face à un environnement très diffus, mêlant tissu industriel lâche et bâti pavillonnaire. Il vient répondre à une forte demande de petits logements (T2 et T3), mais il offre aussi des possibilités d'évolution ultérieure.

Le parti architectural consiste à adosser à « l'épine dorsale » de l'immeuble, en béton, qui assure son contreventement et bloque les nuisances sonores du boulevard, un volume de bois aussi long et plus large côté jardin, au sud-ouest, là où sont placés les « espaces nobles » des 42 logements, qui sont conçus uniquement en structure bois, sans mur de refend – ce qui laisse ouvertes les possibilités de redécoupage ultérieur. Leurs pièces humides, leurs entrées et les deux circulations verticales sont situées dans les volumes en béton, qui forment aussi un tampon thermique.

A l'extrémité sud-est, un second volume perpendiculaire, qui culmine en R+6, densifie un peu plus l'opéra-

tion ; il est lui aussi « dédoublé » entre béton et bois, et revêtu de zinc noir dans sa partie haute imaginée comme un totem contemporain, qui signale au loin la « porte d'entrée » de l'écoquartier. Toute la façade sur le boulevard est habillée par le jeu des coursives couvertes, réalisées avec des platelages bois posés sur des structures en tubes d'acier galvanisé – matériau également employé pour les loggias côté jardin. Le rez-de-chaussée, qui accueille des surfaces commerciales, tertiaires et des stationnements, ainsi que le sous-sol sont uniquement en béton.

Les parements et habillages extérieurs sont réalisés en bois s'ils sont peu exposés et assez accessibles, sinon en zinc ; ils permettent aussi d'unifier l'aspect extérieur général du bâtiment, dont la surface globale est de 3712 m² shon (hors coursives).

Architectes :

Atelier Simon Teyssou, Mathieu Bennet, Le Rouget (15)

Maître d'ouvrage :

Logisens (ex-Office public de l'habitat du Cantal)

BET : Structures bois : 3B (Montauban, 82) ; structures béton : Seterso (Agen, 47) ; fluides : AES (Clermont-Ferrand, 63) ; acoustique : C+ (Rodez, 12)

Coût des travaux : 4,04 M € HT

Sur une parcelle toute en longueur, jouxtant à l'ouest et en contrehaut la voie ferrée Vic-le-Comte-Clermont et bordée à l'est par une zone pavillonnaire, il n'était pas aisé d'organiser l'espace pour 26 logements en collectif, quatre en accession sociale à la propriété et une maison d'assistantes maternelles – soit 2 240 m² au total.

Le projet de la résidence Les Moissons a finalement pris la forme de quatre bâtiments en R+2 implantés en peigne, adaptés aux gabarits de l'environnement urbain. Ils sont conçus dans le même esprit mais en réalité tous différents, avec une typologie des plus variées, du T2 au T5 avec des duplex dans deux des bâtiments. Les logements en accession, eux, sont des maisons en bande, situées parallèlement aux bâtiments et équipées de capteurs solaires. Les parkings ont été enterrés, afin de consacrer tout l'espace possible aux circulations piétonnes, notamment axées vers le centre ville, et aux jar-

dins attribués à chaque logement en rez-de-chaussée. La fragmentation en finesse des volumes d'habitation permet à tous les appartements d'être multi-orientés, les balcons et loggias se tournant au sud.

Si la parcelle était en elle-même assez ardue à aménager, sa situation à proximité des rails a rajouté aux contraintes : un lourd protocole afin de procéder par microminages, pas de grue sur le chantier, une grande attention à porter au phonique et surtout aux vibrations... qui se sont avérées très réduites, sauf lors du passage de camions poids lourds.

Architectes :

Atelier Imagine (Clermont-Ferrand, 63)

Maître d'ouvrage :

Auvergne Habitat

BET :

Structures : Secob (Clermont-Ferrand, 63) ; fluides : Betalm (Aubière, 63) ; économiste : Sauret (Chauriat, 63)

Coût des travaux : 3,12 M € HT



Une respiration paysagère entre les bâtiments

La résidence d'Estaing proche du nouvel hôpital de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme)

Dans ce quartier en pleine mutation, la résidence d'Estaing s'inscrit dans un contexte urbain chahuté, par l'ouverture du nouvel hôpital d'Estaing et de la faculté dentaire (Voir notre article p. 12). La proposition tient compte des nouvelles formes urbaines, des matériaux et du domaine bâti existant. Plutôt que de proposer un bâtiment linéaire, les architectes ont préféré répartir les 96 logements locatifs sociaux, du T 2 au T 5, en trois immeubles orientés est/ouest, en forme de « peigne », avec une respiration paysagère entre eux, en attendant que le futur parc, prévu au POS, voie le jour, à l'arrière du terrain. Les espaces verts se prolongent ainsi au cœur de l'opération, avec un accès aux logements organisé autour de mails piétons arborés. Reposant sur un socle en béton froissé, qui en marque l'assise, chaque immeuble se décompose de la même façon en deux ensembles. Dans le même esprit que pour l'hôpital recouvert lui aussi d'un bardage métallique, le bâtiment le plus élevé à R + 6 a reçu une enveloppe en zinc à joint de-

bout tandis que l'autre, en pignon, de quatre étages seulement, est en enduit blanc. Les deux volumes sont enchâssés l'un dans l'autre. Les toitures sont traitées également de manière différente, avec des gravillons, pour la plus haute, végétalisée pour l'autre. A partir du deuxième étage, les locataires peuvent apercevoir au loin la chaîne des puy. Un immeuble supplémentaire, destiné à l'accession sociale, devrait compléter le programme selon le même principe d'implantation, les mêmes hauteurs et le même traitement paysager, mais avec une typologie différente à l'intérieur et d'autres couleurs pour les enduits de façade.

Architectes :

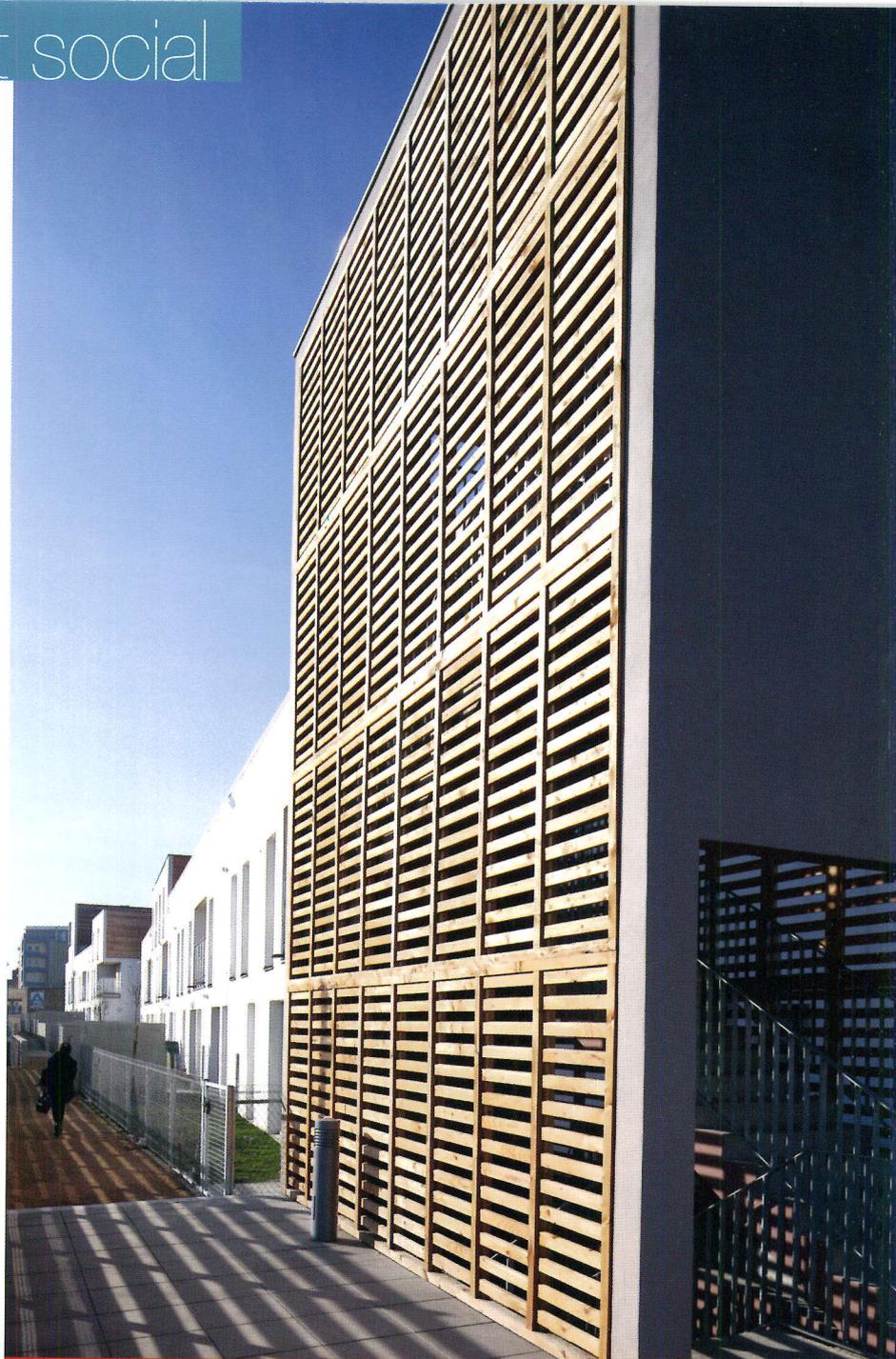
Atelier Imagine (mandataire),
Atelier Jean-Paul Cristina architectes
(Clermont-Ferrand, 63)

Maître d'ouvrage :

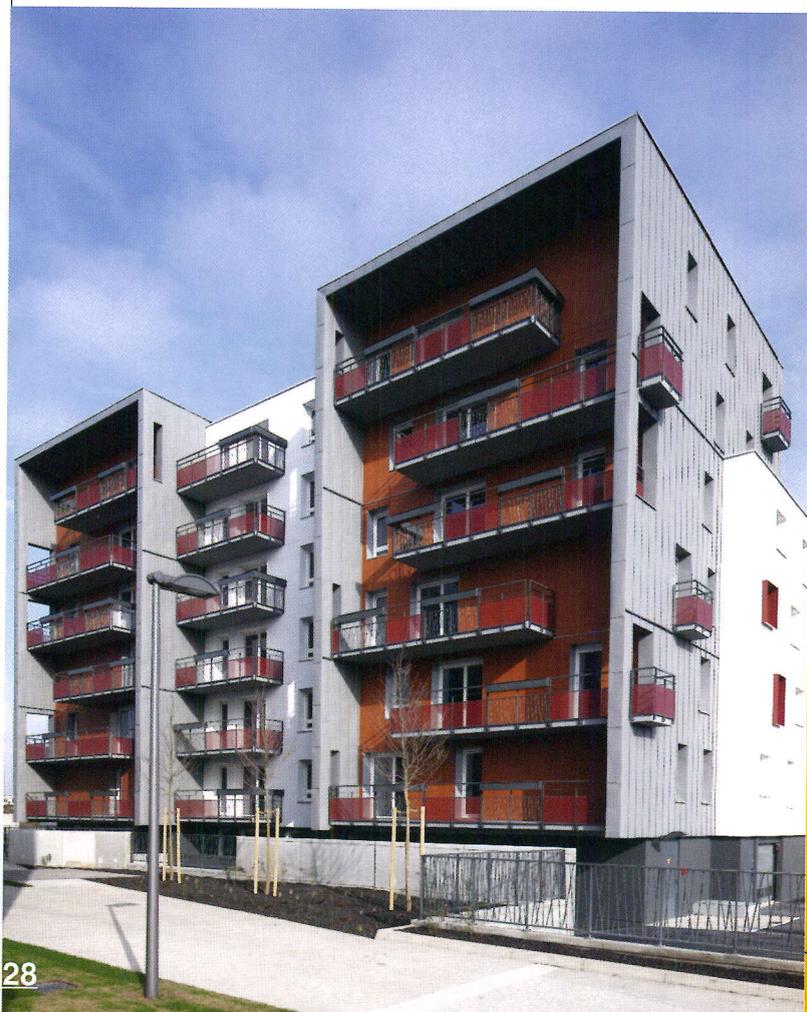
Logidôme

BET : Betalm (Fluides) (63) /
CIE (Economiste) (63)

Coût des travaux : 8,92 M € HT



Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme)



Intermédiaire, quel beau métier...

Les architectes de la résidence Barbier Daubrée poussent très loin le goût et la qualité du logement dit intermédiaire.

Comment résoudre la quadrature du triangle ? Sur un tel espace qui n'offrirait pas beaucoup de possibilités pour l'implantation de quarante logements intermédiaires, les architectes ont choisi d'aligner leurs constructions sur les deux rues à angle droit – Barbier Daubrée et Bernard Brunhes. Mais en travaillant assidûment sur les petits dé-

calages, failles et interstices, ils ont pu créer un cœur d'îlot quasiment privatif avec une grande cour intérieure propre à l'animation d'une vie de « mini-quartier ». Ainsi trois bâtiments en R+4 s'élèvent en retrait par rapport aux rues, avec un léger décalage dans l'axe d'alignement des deux plus importants, séparés par une faille qui donne accès à la cour. Les concepteurs ont cherché à obtenir un effet maximal de retrait des immeubles par rapport aux rues auxquelles ils sont parallèles, en installant d'abord un claustra en bordure de trottoir, puis avec une bande de végétaux plantés devant les allées desservant les jardins privés, juste au pied des bâtiments. Sur la face sud de la résidence, son linéaire principal

Reconstruire sur les siècles

s'aligne aussi en surplomb croissant de la rue Barbier Daubrée : le rez-de-jardin se retrouve ainsi à trois mètres de hauteur.

Accentuer la diversité

Ni individuelle ni collective, l'architecture "intermédiaire" s'appuie ici sur la variation des hauteurs et la fragmentation attentive des volumes bâtis, notamment en jouant sur la composition des logements en duplex. Le risque de lourdeur est encore réduit grâce au parti adopté pour les accès privatifs aux logements : à la place de cages d'escalier closes, ce sont deux "cubes" de bois en claire-voie dans des cadres béton qui desservent des passerelles, et au delà les coursives des étages : d'où la sensation d'accéder ainsi à des "maisons sur le toit", en entrant par les terrasses privatives. Pour les logements en rez-de-chaussée ou en R+1, devant les bâtiments ou par la cour intérieure, les entrées de plain-pied ou par une volée d'escaliers ajoutent au plaisir d'entrer chez soi celui de traverser son espace vert... « *On n'a pas voulu "faire compliqué", c'est l'idée même de l'habitat intermédiaire qui nous y a poussés*, conclut l'architecte Bruno Ressouche. *On a accentué la diversité propre aux logements intermédiaires par la volumétrie qu'on a créée, afin que chacun puisse vraiment s'approprier son logement. Du coup, l'idée de "la belle façade" passe au second plan, au profit de cette question : avant tout, quel est le plaisir d'habiter en ville ?* » D'y trouver son chez-soi, sans doute... L'opération a obtenu un prix régional au palmarès Valeurs d'exemples 2013 de l'UR des CAUE d'Auvergne.

Architectes :

Agence Rauch, Mouraire et Ressouche (Riom, 63)

Maître d'ouvrage :

Logidôme

BET : Économiste :

CS2N (Clermont-Ferrand, 63) ; structures Betmi (Aubière, 63) ; fluides : Betalm (Aubière, 63) ; acoustique : Agna (Clermont-Ferrand, 63)

Coût des travaux :

3,97 M € HT

Autour et en dessous des 47 logements à créer au bord de la ligne du tramway clermontois, les enjeux architecturaux et urbains n'ont pas manqué.

A la station de tramway des Carmes, c'est un projet longuement retravaillé par les architectes Anne Foury et Christian Roul : l'immeuble comprend des logements, des surfaces commerciales et des bureaux (3 365 m² SHAB), qui s'échelonnent en hauteur jusqu'en R+7, créant une nouvelle charnière avec la place des Carmes en contrebas.

En sortant du tram, on pourra s'installer de plain-pied à la terrasse de la brasserie de 300 m², qui partagera ce niveau avec d'autres surfaces commerciales. Au dessus, cinq étages pour 36 logements, tous traversants nord-sud ou est-ouest. La façade est remarquable par ses six boîtes vitrées : elles s'échappent des pièces de séjour qu'elles prolongent et vont capter lumière et vue panoramique, formant éventuellement un jardin

d'hiver-sas thermique. Au sommet – rabaissé d'un niveau pendant la maturation du projet : cinq ans depuis les études jusqu'à la livraison –, un effort particulier a porté sur le traitement de l'angle sud patiemment fragmenté, qu'il s'agissait de "retourner" en créant un effet de proue du côté de la place des Carmes.

Onze logements intermédiaires côté rue

Depuis la plateforme du tramway, un escalier extérieur descend vers la place des Carmes, soit l'équivalent de deux niveaux de l'immeuble ; il dessert les espaces d'activités qui occuperont le niveau intermédiaire. Sur la place, un autre volume en R+4 est perpendiculaire au premier en R+7. Les deux, qui sont "calés" sur le bâtiment d'un hôtel existant, intègrent les espaces de parkings répartis sur trois niveaux : un en sous-sol, un à hauteur de la place et un autre immédiatement supérieur. Quelques contraintes supplémentaires n'ont pas simplifié la conception : intégration des servitudes sanitaires de tout le quartier, d'un contrefort spécifique au tram et d'un accès souterrain à sa

plateforme, ainsi que d'un poste de régulation des feux de circulation.

« *L'accroche urbaine sur la place était très importante dans le projet* », explique l'architecte : outre l'harmonie à créer sur la longueur du bâtiment et de la station de tram, il y avait un enjeu important dans la "couture" verticale entre les Carmes et le niveau du tramway. À plus grande échelle, l'opération participe aux espoirs de renouveau urbain de la très sinistrée rue des Jacobins. Le projet inclut d'ailleurs un "appendice" sous la forme de 11 logements intermédiaires dans un petit îlot très proche mais non contigu, avec deux cages d'escalier en R+2 réalisées sur une parcelle tout en longueur, à laquelle on accède uniquement par la rue des Jacobins.

Architectes :

FR architectes, Anne Foury et Christian Roul (Clermont-Ferrand, 63)

Maître d'ouvrage :

Ophis du Puy-de-Dôme, avec l'urbaniste Jean-Marie Freydefont

BET : Structures Betmi

(Aubière, 63) ; fluides : AES (Clermont-Ferrand, 63) ; économiste : Tech ingénierie (La Roche blanche, 63) ; Cap paysage, Pierre Déat (Clermont-Ferrand, 63)

Coût des travaux :

5,2 M € HT



c a r n e t

Le Conseil de l'Ordre souhaite la bienvenue aux confrères et concoueurs récemment

inscrits à notre Tableau :

Amina BELLALOUNA

Emilie BERNARD

Aline DORMOIS

Thierry GERMOND

Julien LESAGE

Lola MARTY

Julien SERVE

Jacek ZWODZIJASZ

Toutes nos félicitations

à Claude BARBALAT,

Louis-Marc CHERRIER

et Georges VARILLON

pour l'honorariat

de la profession

observatoire des concours

ATTENTION ! Le tableau ci-dessous est basé sur les travaux du jury et ne présage en rien de la décision de l'attribution définitive du marché.

Lieu	Projet	Maître d'ouvrage	Date sélection & Représentants CROA	Equipes retenues	Date sélection lauréat & Représ. CROA	Lauréat jury	Coût travaux
LE PUY-EN-VELAY Haute-Loire	Construction d'un plateau technologique IUT et résidence étudiante	Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay	2-sept.-13 C. Caignol	Aa Group (42)/ C.F.L. Architecture (13)/ Crr Architectes Associés (63)/	18-nov.-13 C. Caignol	C.F.L. Architecture (13)	1,43 M € HT
RIOM Puy-de-Dôme	Réhabilitation et Extension de l'ancienne caserne en médiathèque et école de musique	Riom Communauté	18/06/2013 // 04/09/2013 B. Allezard-Chambon F. Bouesnard P. Reygade (st le 04/09)	Opus Architecte (75)/ Ricciotti Rudy (83)/ N'Studio (Italie)/ François Guibert Architecte (33)/	20 & 24/01/2014 B. Allezard-Chambon F. Bouesnard P. Reygade	François Guibert Architecte (33)	8,5 M € HT
COURNON D'Auvergne Puy-de-Dôme	Construction d'un Centre de Secours	SDIS du Puy-de-Dôme	5-sept.-13 B. Lion J.P. Juillard	Atelier d'Architecture Casa (63)/ Atelier Jean-Paul Cristina Architectes (63)/ Panthéon (63)/	30-janv.-14 B. Lion J.P. Juillard	Atelier d'Architecture Casa (63)	2,39 M € HT
RIOM Puy-de-Dôme	Restructuration Groupe Scolaire Maurice Genest	Ville de Riom	27-août-13 B. Allezard-Chambon F. Bouesnard D. Lerner	Fabre-Speller (63)/ Bruhat & Bouchaudy (63)/ Marcillon-Thuilier Architectes (MTA)(63)/	14/11/2013 et 26/11/2013 B. Allezard-Chambon F. Bouesnard D. Lerner	Marcillon-Thuilier Architectes (MTA) (63)	2,52 M € HT
AMBERT Puy-de-Dôme	Réhabilitation de la Salle Polyvalente La Scierie	Communauté Communes Pays d'Ambert	8-oct.-13 C. Caignol	Ïlot Architecture (63)/ Peytavin Y (34)/ Marcillon-Thuilier Architectes (MTA)(63)/	9-janv.-14 C. Caignol	Marcillon-Thuilier Architectes (MTA) (63)	2,7 M € HT

SYLVA CONSEIL

[CLERMONT-FERRAND]

66 rue des Courtiaux
63000 CLERMONT-FERRAND
Tél : 04.73.26.30.77
Fax : 04.73.27.29.81



INGENIERIE EN CONSTRUCTION BOIS

SYLVA CONSEIL

[PARIS]

12 rue de la Folie Régnault
75011 PARIS
Tél : 01.43.73.56.45

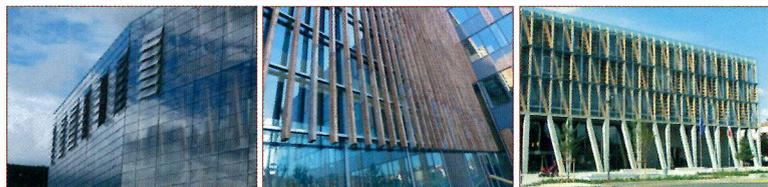
MEMBRE DE L'ASSOCIATION



Ingénierie Bois Construction

Mail : sylv-conseil@wanadoo.fr

Site : www.sylva-conseil.fr



HOTEL DE REGION AUVERGNE

ARCHITECTE :
BRUNO MADER (75)

ARCHITECTE ASSOCIE :
ATELIER 4 (63)

IFTC

Isabelle BOURDEAU - Jean-Claude FABRE
Economistes de la Construction

Ingénierie Financière
et Technique de la Construction

19, rue du Vernet - Résidence Le Parc Florentin
Bât. D - 03200 VICHY
Tél. 04 70 97 47 77 - Fax 04 70 31 96 10 - iftc@orange.fr

maison
de l'architecture



Auvergne

Je m'abonne

Nom

Société ou Organisme

Adresse

.....

.....

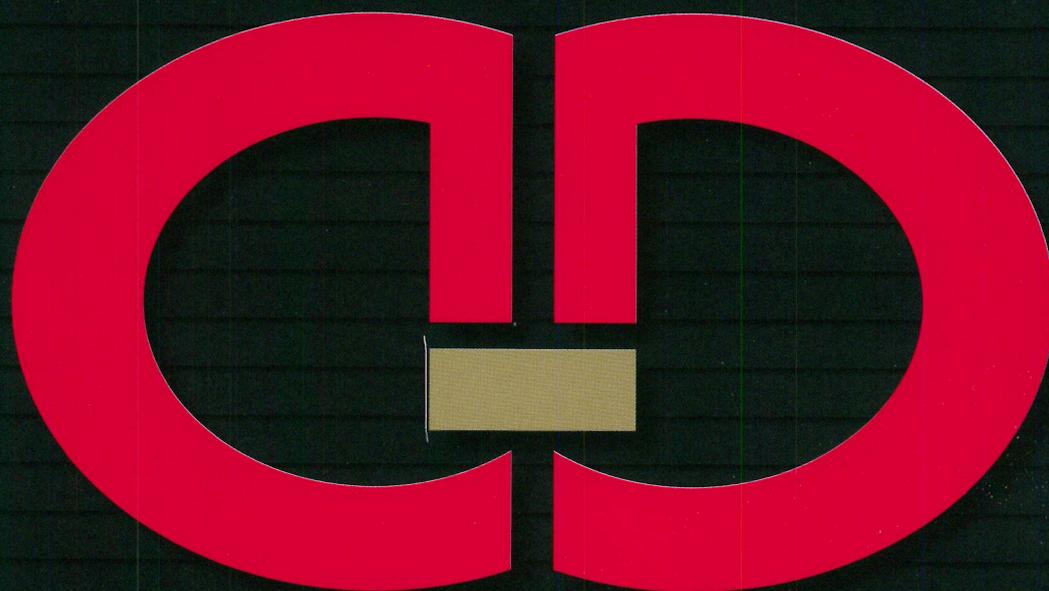
Code postal.....Ville

DateSignature

**Je désire recevoir
les trois prochains
numéros d'Auvergne
Architectures
au prix spécial de 15 €.**

Je recevrai par ailleurs les invitations
aux manifestations organisées
par le Conseil régional
de l'Ordre des Architectes.

DESIGN GRAPHIQUE ET COMMUNICATION
OFFSET ET NUMÉRIQUE
FAÇONNAGE / ROUTAGE



GROUPE DROUIN
IMPRIMEURS

04 73 26 44 50



groupedrouin.fr



PRODUCTION : 92, avenue Ernest Cristal - 63170 AUBIÈRE - Tél. 04 73 26 44 50
STUDIO : 2, cours Sablon - 63000 CLERMONT-FERRAND - Tél. 04 73 42 31 00



La marque de la gestion forestière responsable



Avant de construire
un bon conseil
l'architecte



"Responsable principal"
de la construction des ouvrages publics,
l'élu local doit solliciter
toutes les compétences, bien avant
les phases de conception et de réalisation.

Dès la naissance d'un projet,
l'architecte peut aider à une bonne
évaluation des besoins, organiser
la concertation avec les usagers,
programmer une opération,
rechercher les financements appropriés...

Assistance au maître d'ouvrage,
aide à la décision, organisation
des consultations : les architectes
savent mettre leur polyvalence
au service des élus.
Car ils savent qu'un projet bien préparé
est déjà à moitié réussi.

www.archi-auvergne.org